

N° 37
19 OCT.
2000

Page 1925
à 1984



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

SOMMAIRE

ORGANISATION GÉNÉRALE

- 1929 Administration centrale du MEN (RLR : 120-1)
Attributions de fonctions.
A. du 13-10-2000 (NOR : MEND0002668A)

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 1935 Programmes (RLR : 524-5 à 524-9)
Consultation des enseignants sur les programmes d'enseignement au lycée.
Note du 12-10-2000 (NOR : MENE0002603X)
- 1937 Activités éducatives (RLR : 554-9)
Concours scolaire "Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises" - année 2000-2001.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENC0002609V)

PERSONNELS

- 1941 Tableau d'avancement (RLR : 622-5c)
Accès à la hors-classe des CASU - année 2001.
N.S. n° 2000-172 du 12-10-2000 (NOR : MENA0002578N)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 1947 Nomination
IGEN.
D. du 22-9-2000. JO du 30-9-2000 (NOR : MENI0002167D)
- 1947 Nomination
IGEN.
D. du 1-9-2000. JO du 2-9-2000 (NOR : MENI0001873D)
- 1947 Nominations
IGAENR.
Décrets du 11-9-2000. JO du 12-9-2000
(NOR : MENI0001876D à NOR : MENI0001879D)
- 1948 Nomination
Président du jury du concours des IEN.
A. du 21-9-2000. JO du 4-10-2000 (NOR : MENA0002364A)
- 1948 Nominations
Présidents des jury des concours de l'agrégation.
Arrêtés du 12-10-2000
(NOR : MENP0002545A à NOR : MENP0002546A)
- 1950 Nominations
Présidents des jury des concours du CAPES, CAPEPS, CPE et COP.
Arrêtés du 12-10-2000
(NOR : MENP0002547A à NOR : MENP0002551A)
- 1953 Nominations
Liste d'aptitude aux fonctions de personnel de direction de 2ème catégorie 2ème classe - année 2000.
A. du 25-8-2000 (NOR : MENA0002531A)

- 1969 Nominations
Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers stagiaires.
A. du 1-9-2000 (NOR : MENP0002552A)
- 1970 Nomination
Maître de conférences des universités-praticien hospitalier stagiaire.
A. du 8-9-2000 (NOR : MENP0002555A)
- 1970 Nominations
Maîtres de conférences associés des universités.
Arrêtés du 29-8-2000
(NOR : MENP0002559A à NOR : MENP0002561A)
- 1971 Titularisations
Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers.
A. du 19-9-2000 (NOR : MENP0002553A)
- 1972 Nomination
CSAIO-DRONISEP de l'académie de Reims.
A. du 12-10-2000 (NOR : MENA0002585A)
- 1972 Nomination
DAFPIC de l'académie de Grenoble.
A. du 12-10-2000 (NOR : MENA0002536A)
- 1972 Nominations
Commission administrative paritaire du corps des agents
des services techniques de l'administration centrale du MEN.
A. du 12-10-2000 (NOR : MEND0002558A)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1975 Vacance de poste
Secrétaire général de l'ONISEP.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002570V)
- 1976 Vacance de poste
SGASU, adjoint au secrétaire général de l'université
de Reims Champagne-Ardenne.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002575V)
- 1976 Vacance de poste
Secrétaire général du service de l'éducation et de l'enseignement
technique de Polynésie française.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002556V)
- 1977 Vacance de poste
SGASU de l'inspection académique de la Haute-Vienne.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002573V)
- 1977 Vacance de poste
SGASU au rectorat de Versailles.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002532V)
- 1978 Vacance de poste
Directeur du musée océanographique à Monaco.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENP0002539V)

- 1978 Vacance de poste
CASU au CROUS de Paris.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002566V)
- 1979 Vacance de poste
Poste au laboratoire national de dépistage du dopage.
Avis du 12-10-2000 (NOR : MENA0002557V)

Le B.O. sur Internet : www.education.gouv.fr/bo

Concours de recrutement des personnels de direction
Session 2001

Date de clôture des inscriptions : mardi 31 octobre 2000

Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, renseignez-vous !
www.education.gouv.fr; rubrique "Personnels" :
"Devenir personnel de direction" ou "Personnel d'encadrement"
et B.O. n° 33 du 21 septembre 2000

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche
pour un an au prix de 485 F (73,94 €)

BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Geneviève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITE	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		485 F	799 F	664 F	
			73,94 €	121,81 €	101,23 €	

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de l'agent comptable
du CNDP.
- par mandat administratif à l'ordre
de l'agent comptable du CNDP -
CCP Paris, code établissement 30041.
Code guichet 00001.
N° de compte 09 137 23H 020,
clé 14.

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Etablissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal Bureau distributeur

Nom de l'organisme payeur

N° de CCP

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

Relations abonnés : 03 44 03 32 37
Télécopie : 03 44 03 30 13

Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Paris - Rédactrice en chef :
Nicole Krasnopolski - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Aranhas - Rédacteur en chef adjoint (Textes
réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction : Micheline Burgos - Préparation
technique : Monique Hubert - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Christine Anioniuk, Béatrice

Heuline, Bruno Lefebvre, Karin Olivier, Pauline Ranck ● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication,
Bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47
● DIFFUSION ET ABBONNEMENTS : CNDPabonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37,
fax 03 44 03 30 13. ● Le B.O. est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.

ORGANISATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION
CENTRALE DU MEN

NOR : MEND0002668A
RLR : 120-1

ARRÊTÉ DU 13-10-2000

MEN
DA B1

Atributions de fonctions

Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987 ; D. n° 2000-298 du 6-4-2000 ; A. du 7-1-1998 mod.

Article 1 - L'arrêté du 7 janvier 1998 modifié portant attributions de fonctions à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est **modifié** ainsi qu'il suit :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (DES)

Conseillers d'établissements

Au lieu de : M. Alluin Bernard, professeur des universités, coordonnateur des conseillers

Lire : M. Knaub Gilbert, professeur des universités, coordonnateur des conseillers

Supprimer

M. Bornancin Michel, professeur des universités
M. Knaub Gilbert, professeur des universités

Ajouter

M. Laheurte Jean-Pierre, professeur des universités

M. Leconte Pierre, professeur des universités

Mission aux relations internationales

Au lieu de : M. Guyot Michel, professeur agrégé

Lire : Mme Rollwagen Elsa, agente contractuelle

Ajouter

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

M. Chaintreau Jean-François, administrateur civil

A - Service des contrats et des formations

Sous-direction de la vie étudiante et des formations post-baccalauréat

DES A 7 - Bureau de l'orientation et de la rénovation du premier cycle (DEUG)

Chef du bureau

Au lieu de : M. Geffrin Vincent, attaché principal d'administration centrale

Lire : Mme Belin Micheline, attachée principale d'administration centrale

DES A 8 - Bureau des formations courtes professionnalisées (BTS-DUT-DEUST)

Chef du bureau

Au lieu de : Mme Lemant Jacqueline, administratrice civile

Lire : M. Geffrin Vincent, attaché principal d'administration centrale

Sous-direction des certifications supérieures et de la professionnalisation

Au lieu de : N...

Lire : Mme Lemant Jacqueline, administratrice civile

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (DESCO)

Ajouter

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

M. Chaintreau Jean-François, administrateur civil

A - Service des formations

Sous-direction des enseignements des écoles et des formations générales et technologiques des collèges et lycées

Au lieu de : M. Guiot Paul-Jacques, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Lire : M. Maccario Bernard, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

DESCO A 2 - Bureau des collèges

Chef du bureau

Au lieu de : Mme Bouvier Cécile, attachée principale d'administration centrale

Lire : N...

DESCO A 4 - Bureau du contenu des enseignements

Chef du bureau

Au lieu de : M. Marchais Georges, agent contractuel

Lire : M. Blanchard Jean-Marc, professeur agrégé

B - Service des établissements

Sous-direction des établissements et de la vie scolaire

DESCO B 5 - Bureau du réseau scolaire

Chef du bureau

Au lieu de : M. Emin Jean-Claude, ingénieur de recherche

Lire : N...

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU DÉVELOPPEMENT (DPD)

Adjoint au directeur

Au lieu de : M. Dormy Bernard, chef de service

Lire : M. Bernet Éric, sous-directeur

Chargés de mission

Supprimer

Mme Garnier Catherine, maître de conférences

Ajouter

Mme Moisan Catherine, inspectrice générale de l'éducation nationale

Supprimer

Conseil de l'évaluation

A - Sous-direction de la programmation

DPD A 2 - Bureau des outils de modélisation et d'aide à la décision

Chef du bureau

Au lieu de : M. Caraboni Maurice, attaché

principal d'administration centrale

Lire : N...

B - Sous-direction des constructions et du développement régional

Au lieu de : M. Bernet Éric, sous-directeur

Lire : M. Dumas François, administrateur civil
DPD B 1 - Bureau des constructions

Chef du bureau

Au lieu de : N...

Lire : M. Bergeonneau Thierry, attaché principal d'administration centrale

DPD B 3 - Bureau de la politique de la ville

Chef du bureau

Au lieu de : Mme Kohler-Audren Florence, agente contractuelle

Lire : Mme Dessagnes Annick, ingénieure de recherche

D - Mission de l'évaluation

Au lieu de : M. Louis François, sous-directeur

Lire : M. Emin Jean-Claude, ingénieur de recherche

DPD D 2 - Bureau de l'évaluation des établissements

Chef du bureau

Au lieu de : M. Alt Patrick, personnel de direction

Lire : Mme Rondeau Marie-Claude, ingénieure de recherche

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES (DAF)

B - Sous-direction du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche

DAF B 2 - Bureau du budget de la recherche

Chef du bureau

Au lieu de : M. Labidoire Alain, attaché d'administration centrale

Lire : M. Labidoire Alain, attaché principal d'administration centrale

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION (DA)

Adjoints au directeur

M. Fournier Gilles, chef de service

M. Rafenomanjato Jean, chef de service

Chargée de mission (encadrement supérieur)

Mme Guidon Geneviève, administratrice civile

Chargé de mission (encadrement intermédiaire)

M. Bonnialy Alex, attaché principal d'administration scolaire et universitaire

Cellule de pilotage des systèmes d'information
M. Héraud Jean-Paul, administrateur de l'INSEE

Mme Hernandez Nicole, ingénieure de recherche

A - Service du pilotage des services académiques et de la modernisation

M. Fournier Gilles, chef de service

Sous-direction du pilotage de l'informatique

M. Ganichot Didier, administrateur civil

Adjoint au sous-directeur

M. Blanché Michel, ingénieur de recherche

DA A 1 - Bureau des projets et des produits nationaux

Chef du bureau

Mme Maréchalle Ghislaine, ingénieure de recherche

DA A 2 - Bureau des marchés et du budget informatiques

Chef du bureau

M. Ajuelos Philippe, agent contractuel

DA A 3 - Bureau des études techniques et des plans d'informatisation

Chef du bureau

M. Affre Michel, agent contractuel

DA A 4 - Bureau des développements des applications nationales

Chef du bureau

M. Ropiot Philippe, agent contractuel

Sous-direction des moyens des services et du patrimoine

Mme Faget Nicole, sous-directrice

DA A 5 - Bureau des missions et des déplacements

Chef du bureau

Mme Belascain Dominique, attachée principale d'administration centrale

DA A 6 - Bureau du budget et des emplois

Chef du bureau

Mme Baéza Mathilde, attachée principale d'administration scolaire et universitaire

DA A 7 - Bureau de l'équipement et du fonctionnement des services académiques

Chef du bureau

Mme Bréard Annie, attachée principale d'administration scolaire et universitaire

DA A 8 - Bureau de la gestion du patrimoine

Chef du bureau

Mme Davids Marcelle, attachée principale

d'administration scolaire et universitaire
Mission de la modernisation

M. Sénéze Frédéric, ingénieur de recherche

B - Service de l'administration centrale

M. Jean Rafenomanjato, chef de service

Sous-direction des relations et des ressources humaines pour l'administration centrale

M. Gamier Philippe, administrateur civil

DA B 1 - Bureau des affaires générales et des emplois

Chef du bureau

Mme Ortusi Laura, administratrice civile

DA B 2 - Bureau de gestion des personnels

Chef du bureau

Mme Meston de Ren Marylène, administratrice civile

Adjointe au chef de bureau

Mme Achéritéguy Danielle, attachée d'administration centrale

DA B 3 - Bureau des affaires sanitaires et sociales pour l'administration centrale

Chef du bureau

M. Antoine Jacques, attaché principal d'administration centrale

DA B 4 - Bureau de la formation des personnels de l'administration centrale

Chef du bureau

M. Champaux Alain, professeur agrégé

Sous-direction de la logistique de l'administration centrale

M. Hubert Jean-Marie, sous-directeur

DA B 5 - Bureau des études et de la gestion administrative et financière

Chef du bureau

Mme Ducrocq Dominique, attachée principale d'administration centrale

DA B 6 - Bureau de l'ingénierie, de la maintenance et de la sécurité

Chef du bureau

M. Bazire Jean-Michel, ingénieur de recherche

DA B 7 - Bureau des prestations de services

Chef du bureau

M. Mézouar Nouredine, attaché principal d'administration centrale

DA B 8 - Bureau de la logistique du site Descartes

Chef du bureau

M. Demassiet Bernard, ingénieur de recherche

Sous-direction de l'informatique de l'administration centrale

M. Fischer Maurice, agent contractuel
Chargé de mission
M. Cervoni Jean, agent contractuel
DA B 9 - Bureau de l'architecture et des infrastructures techniques
Chef du bureau
M. Christmann Philippe, attaché principal d'administration centrale
DA B 10 - Bureau des matériels et logiciels et de l'assistance
Chef du bureau
Mme Caillaud Marie-José, ingénieure de recherche
DA B 11 - Bureau de l'ingénierie, des systèmes d'information et de communication
Chef du bureau
M. Berrezaie Bruno, ingénieur de recherche

C - Mission de la communication

M. Thyreau Alain, agent contractuel
Adjointe au chef de la mission
Mme Pâris Colette, agente contractuelle
DA C 1 - Bureau des réseaux documentaires et de l'information
Chef du bureau
Mme Sabadie Odile, attachée principale d'administration scolaire et universitaire
DA C 2 - Bureau de la presse
Chef du bureau
Mme Desnoues Chantal, attachée principale d'administration centrale
DA C 3 - Bureau des publications écrites et télématiques et de la communication interne
Chef du bureau
Mme Krasnopolski Nicole, ingénieure de recherche
DA C 4 - Bureau de la communication externe
Chef du bureau
Mme Muller Christine, professeure agrégée
Département des archives Éducation
Chef du département
Mme Franque Élise, conservatrice du patrimoine
Département des archives Recherche
Chef du département
Mme Bidault Ghislaine, chargée d'études documentaires

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAJ)

Cellule de prévention des violences sexuelles en milieu scolaire

Au lieu de :

N...

M. Yves Bottin, inspecteur général de l'éducation nationale

Lire : Mme Carbonnier Irène, magistrate

DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET A LA COOPÉRATION (DRIC)

Adjoints au délégué

Mme Barret Danielle, professeure agrégée

M. Rhim Renaud, sous-directeur

Bureau des affaires générales, budgétaires et de l'accueil des personnalités étrangères

Chef de bureau

Mme Fritsch Ghislaine, attachée principale d'administration centrale

Centre de ressources pour l'information à l'international

Mlle Sayag Agnès, agente contractuelle

A - Sous-direction des affaires internationales

M. Dalmau Yves, administrateur civil

DRIC A 1 - Bureau Amérique

Chef du bureau

Mme Petit Florentine, attachée principale d'administration centrale

DRIC A 2 - Bureau Afrique et Moyen-Orient

Chef du bureau

Mme Chambeau Anne-Marie, attachée principale d'administration scolaire et universitaire

DRIC A 3 - Bureau Asie-Océanie

Chef du bureau

N...

DRIC A 4 - Bureau du réseau extérieur et de la coopération technologique

Chef du bureau

N...

B - Sous-direction des affaires européennes

M. Jean-Yves De Longueau, professeur agrégé

DRIC B 1 - Bureau des affaires européennes

Chef du bureau

M. Dayez-Burgeon Pascal, administrateur civil

DRIC B 2 - Bureau Europe occidentale et orientale

Chef du bureau

M. Courbebaisse Jean-Paul, professeur certifié

DRIC B 3 - Bureau des institutions multilatérales et de la francophonie

Chef du bureau

N...

DRIC B 4 - Bureau du réseau académique, de

la mobilité et de l'enseignement international

Chef du bureau

M. Links Gérard, professeur certifié.

Article 2 - La directrice de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 13 octobre 2000

Le ministre de l'éducation nationale

Jack LANG

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

PROGRAMMES

NOR : MENE0002603X
RLR : 524-5 à 524-9

NOTE DU 12-10-2000

MEN
DESCO A4

Consultation des enseignants sur les programmes d'enseignement au lycée

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

■ La réforme en cours de l'organisation et du contenu des enseignements en lycée a donné lieu, notamment pendant l'année scolaire 1999-2000, à un intense travail de rénovation des programmes, préparé par les groupes techniques disciplinaires (GTD) puis soumis pour avis au Conseil national des programmes et au Conseil supérieur de l'éducation avant décision ministérielle et publication officielle. Cet important travail a fait apparaître le grand intérêt d'une consultation des enseignants concernés lors de l'élaboration des programmes. La plupart des groupes techniques disciplinaires en ont tenu compte et ont mis en place ces deux dernières années des modes de consultation divers visant à recueillir des avis aussi représentatifs que possible.

J'ai décidé de généraliser cette approche et d'organiser une telle consultation avant la mise en œuvre définitive de tout nouveau programme. Cette décision, déjà évoquée devant le Conseil supérieur de l'éducation, va se traduire par les dispositions suivantes que je vous demande de mettre en œuvre.

1 - En ce qui concerne les programmes à élaborer ou en cours d'élaboration, il revient aux GTD concernés de proposer des projets qui seront diffusés à tous les enseignants après

accord de mes services. Au-delà de l'information ainsi apportée aux enseignants sur le travail conduit par le GTD, les objectifs principaux de cette consultation sont les suivants :

- recueillir des avis, réactions ou suggestions sur le projet élaboré par le groupe technique disciplinaire ;
- recueillir des avis sur l'opportunité et le contenu éventuel d'actions et de documents d'accompagnement ;
- recueillir des avis sur les modalités d'évaluation des élèves dans la discipline concernée.

Le recueil de tels avis sera organisé sous votre autorité par les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de votre académie selon des modalités, spécifiques à chaque discipline, qu'il leur revient de vous proposer en faisant en sorte que la consultation soit la plus large possible et qu'elle encourage la réflexion collective au sein des équipes pédagogiques.

Les journées de travail du mois d'octobre 2000 des corps d'inspection permettront des échanges sur de telles modalités et, le cas échéant, l'élaboration d'outils et de démarches communs.

Il vous est par ailleurs recommandé d'encourager les réflexions communes entre établissements, notamment à l'échelle des bassins de formation. Les IA-IPR pourront s'appuyer sur toutes les compétences et ressources locales ou nationales leur semblant de nature à pouvoir nourrir la réflexion des enseignants. Les établissements

d'enseignement supérieur, dont les instituts universitaires de formation des maîtres, pourront être sollicités. De même la participation de membres des GTD pourra être encouragée.

Pour chaque programme, une synthèse des débats et des différents points de vue exprimés sera établie par les IA-IPR de votre académie.

La direction de l'enseignement scolaire ouvre par ailleurs un espace d'échange sur son nouveau site Internet "Eduscol" sur lequel pourront être communiquées les synthèses académiques ainsi que les autres contributions transmises, à titre individuel ou collectif, par les enseignants concernés.

Il est souhaitable que la consultation s'opère en temps suffisant pour permettre une vraie réflexion collective, mais limitée de sorte que de tels apports puissent être exploités rapidement et efficacement par les GTD, par le CNP et par mes services ainsi que par l'inspection générale de l'éducation nationale dans son rôle d'expertise et d'évaluation.

À cet égard une durée de l'ordre de trois mois paraît raisonnable, à la fois quant à la qualité du débat recherché et quant au rythme de travail souhaitable des GTD.

Vous voudrez donc bien faire en sorte de me transmettre une synthèse académique au plus tard trois mois après que la diffusion du projet de programme aura été faite auprès des enseignants.

2 - Cette démarche vaut également, mais de manière adaptée, pour les programmes récemment arrêtés, parus aux B.O. hors-série n° 6, 7 et 8 du 31 août 2000.

Le respect des procédures comme les délais nécessaires de mise en œuvre ont impliqué cette publication officielle, annoncée de longue date. Ces programmes ont fait l'objet de consultations préliminaires des enseignants selon des modalités diverses mais souvent très significatives. Pour autant, il est apparu nécessaire d'aller au-delà et d'appliquer ce principe de consultation à de tels textes, selon des modalités adaptées.

Les objectifs visés sont analogues aux précédents mais tiennent compte du fait que les programmes ont été officiellement adoptés et publiés. Pour l'essentiel, il s'agit :

- d'assurer une information systématique et d'engager le travail d'appropriation de ces nouveaux programmes par les enseignants concernés ;

- de recueillir des avis complémentaires à ceux obtenus lors des consultations préliminaires sur le contenu des nouveaux programmes. D'éventuels ajustements ou aménagements pourront être proposés par les GTD et décidés après avis du CNP et du CSE. Les modifications éventuelles, issues de cette consultation, seront publiées sans changement de calendrier de mise en œuvre du programme concerné ;

- de recueillir des avis sur les actions et documents d'accompagnement déjà réalisés ou en cours de l'être, ou sur l'opportunité d'en préparer ;
- de recueillir des avis sur les modalités d'évaluation des élèves dans la discipline concernée.

L'organisation d'une telle consultation complémentaire sera mise en œuvre **selon les mêmes modalités que celles prévues pour les programmes en cours d'élaboration**. La réflexion collective sera organisée par les IA-IPR de votre académie selon les mêmes principes ; les synthèses académiques me seront adressées d'ici à la fin du mois de décembre 2000. Le site "Eduscol" pourra accueillir les contributions individuelles ou collectives complémentaires.

Comme pour les programmes en cours d'élaboration, tous les avis recueillis seront analysés et exploités par les GTD, le CNP et mes services, ainsi que par l'inspection générale de l'éducation nationale dans son rôle d'expertise et d'évaluation.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer ces instructions aux IA-IPR de votre académie ainsi qu'aux chefs d'établissements, aux fins notamment d'information des enseignants.

Je vous invite également à lancer dès à présent la consultation souhaitée pour les programmes publiés aux B.O. hors-série n° 6, 7 et 8 du 31 août 2000.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

ACTIVITÉS
ÉDUCATIVES

NOR : MENC0002609V
RLR : 554-9

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DRIC A1

Concours scolaire "Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises" - année 2000-2001

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie; aux délégués académiques aux relations internationales et à la coopération; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux; aux chefs d'établissement

Règlement du concours

Le ministère de l'éducation du Québec et le ministère de l'éducation nationale en France, en collaboration avec le ministère des relations internationales et le ministère des affaires étrangères, organisent pour la quatrième année consécutive le concours scolaire "Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises". Ce concours, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération franco-québécoise en éducation, s'adresse aux élèves de 3^{ème} des collèges et de seconde des lycées, publics et privés sous contrat en France, et aux élèves des classes de 4^{ème} et 5^{ème} secondaires, inscrits en formation générale des jeunes, dans les écoles publiques et privées au Québec.

Objectifs

Ce concours vise à favoriser les échanges éducatifs et à familiariser les élèves à l'utilisation des technologies d'information et de communication, via le réseau Internet.

Les objectifs du concours sont :

- approfondir la connaissance d'un évènement, de la vie d'un personnage ou d'une conjoncture historique ;
- témoigner, par une création littéraire à caractère historique (un récit, un documentaire, un essai, une nouvelle...), de la maîtrise de l'expression écrite ;
- démontrer sa capacité à réaliser des pages d'information sur un site web (Internet), à travailler collectivement et en réseau à la production d'une œuvre.

Nature de la production à réaliser

La production à réaliser par l'équipe franco-québécoise porte sur une histoire croisée,

c'est-à-dire des histoires de vies franco-québécoises concernant des personnages réels ou imaginaires. Il s'agit d'une création littéraire à caractère historique (un récit, un documentaire, un essai, une nouvelle), sous la forme de pages web accessibles sur le réseau Internet. Elle doit traiter d'un évènement ou s'inscrire dans un contexte spatio-temporel ayant donné lieu à la rencontre des deux cultures, de l'époque des Grandes découvertes à nos jours. L'équipe dispose de toute la latitude possible dans la détermination de l'évènement, du choix des personnages ou de la conjoncture historique qu'elle retient comme toile de fond de la production attendue.

Le concept "histoires croisées" implique que la création littéraire à caractère historique commence soit dans un contexte québécois et se poursuive dans un contexte français, soit l'inverse.

Le caractère croisé de la création littéraire à caractère historique reposera, à titre d'exemple :

- sur la migration de population de France vers le Québec, ou du Québec vers la France ;
- sur un lien d'interdépendance entre des institutions, des acteurs de la vie économique et sociale, politique et culturelle ;
- sur la participation de Canadiens, de Canadiens français ou de Québécois à un épisode de l'histoire de France, ou de Français à l'histoire du Québec ;
- sur un évènement et ses répercussions touchant une personnalité française au Québec ou une personnalité québécoise en France dans les domaines économique, politique, social, culturel, scientifique, ou mettant en valeur la notion de citoyenneté.

Les participants sont fortement invités à faire preuve d'originalité dans le choix et le traitement du sujet.

Rédigée en français, la production doit être consultable sur un site web au moyen d'un logiciel de navigation en version française. Le travail peut être réalisé avec tout logiciel faisant appel au texte et aux ressources multimédia (son, graphiques, illustrations, cartes, images...).

La production attendue devra comprendre de 15 à 25 pages-écran web, (soit de 5 500 à 8 500 mots). Les productions pourront être réalisées à partir de données d'autres sites avec l'autorisation des auteurs. Dans ce cas, les sources documentaires doivent impérativement être citées.

Modalités de participation

- Les équipes qui participent au concours sont des équipes franco-québécoises, constituées d'un groupe de trois élèves français et d'un groupe de trois élèves québécois. Ces groupes sont jumelés sur la base du choix d'un thème commun de travail.

- Plusieurs groupes peuvent être formés au sein d'une même classe. Ils peuvent également provenir de différentes classes, à condition de faire partie du même établissement scolaire. Un élève ne peut participer qu'au sein d'un seul groupe. Les tuteurs français et québécois ne pourront pas superviser plus de 3 équipes.

- Les groupes d'élèves s'inscrivent au concours en remplissant les fiches d'inscription disponibles sur le site web de la coopération franco-québécoise en éducation, et doivent choisir eux-mêmes leurs partenaires pour se jumeler, et constituer ainsi une équipe franco-québécoise : <http://concours2001.educationquebec.qc.ca>

- Chaque équipe jumelée doit être supervisée par un tuteur québécois et un tuteur français, membres des établissements scolaires dans lesquels les élèves sont inscrits. La responsabilité des tuteurs français et québécois consiste à conseiller les élèves, à les encadrer, à promouvoir la coopération entre les élèves français et québécois.

Les tuteurs devront également veiller au strict respect de l'ensemble des règles juridiques applicables en France et au Québec sur l'Internet, notamment celles régissant le traitement des données nominatives, la protection de la propriété littéraire et artistique et de la vie privée ainsi que celles relatives au droit de la presse et de la communication et des responsabilités éditoriales qui en résultent. (voir <http://www.educnet.education.fr>)

- Les équipes participantes acceptent que leurs créations littéraires soient diffusées depuis les pages web de la coopération franco-québécoise

en éducation ou sur d'autres supports choisis par les organisateurs du concours.

- Les participants français pourront demander une assistance technique et l'hébergement éventuel de leurs pages web auprès des conseillers en technologies de l'information et de la communication auprès des recteurs d'académie, dont la liste est consultable sur le site du ministère "<http://www.educnet.education.fr>".

La date limite d'inscription des groupes est fixée au **24 novembre 2000**. Les jumelages seront effectués avant le 8 décembre 2000. Si l'un des deux groupes d'élèves français ou québécois abandonne après cette date, l'équipe sera dissoute et ne pourra être reconstituée.

Les 200 premières équipes ayant obtenu confirmation de jumelage de la part des organisateurs du concours constituent les équipes participantes. Elles sont invitées à commencer leurs travaux dès confirmation du jumelage.

Les productions réalisées doivent être terminées pour le **4 mai 2001**. À cette date, elles doivent être accessibles sur un seul site web, en France ou au Québec et ne pourront plus être modifiées, sous peine de disqualification. Un courrier électronique envoyé aux responsables français et québécois du concours attestera alors du dépôt de la production.

Jury

Évaluation des productions : en France, chaque délégué académique aux relations internationales et à la coopération réunira un jury académique, constitué des inspecteurs pédagogiques régionaux des disciplines concernées (histoire-géographie, français) ou des personnes désignées par leurs soins, et du conseiller académique aux technologies. Le jury ne classera par ordre de préférence, que les productions des équipes de l'académie susceptibles d'être soumises au jury franco-québécois. Après la sélection faite par un jury de première instance au Québec et les jurys académiques en France, la liste des finalistes sera arrêtée en concertation par les partenaires français et québécois. Les 3 équipes lauréates seront choisies parmi ces finalistes par un jury franco-québécois.

Le jury franco-québécois est constitué :

- pour la France, des représentants du ministère

de l'éducation nationale (inspection générale de l'éducation nationale, délégation aux relations internationales et à la coopération, direction de la technologie et Centre international d'études pédagogiques), du ministère des affaires étrangères et d'un représentant de la délégation générale du Québec à Paris ;

- pour le Québec, des représentants du ministère de l'éducation (direction de la formation générale des jeunes, direction des ressources didactiques, direction des affaires internationales et canadiennes), du ministère des relations internationales et d'un représentant du consulat général de France.

Il délibèrera par visioconférence pour désigner les 3 meilleures productions.

La sélection des lauréats sera faite à parts égales en fonction des critères suivants :

- Histoire

- exactitude des données spécifiques du contexte,
- diversité des contextes considérés (économique, géographique, politique, social, culturel),
- progression dans le temps des événements relatés,
- diversité et pertinence des sources documentaires.

- Français

- capacité à délimiter le sujet,
- capacité à le traiter (cohérence du texte),
- respect des règles de syntaxe et d'orthographe,
- diversité des écrits (types et natures).

- Technologie

- facilité de navigation,
- fiabilité technique,
- caractère esthétique et lisibilité des pages-écran,
- pertinence de l'utilisation du web.

L'originalité et la créativité seront prises en compte.

Les résultats du concours seront annoncés le **8 juin 2001**. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Prix

Les prix sont offerts par le ministère des relations internationales du Québec (direction générale de la coopération et délégation générale du Québec à Paris) et le ministère des affaires étrangères en France (le consulat général de France à Québec). Les trois équipes lauréates, accompagnées de

leurs tuteurs, se verront offrir un voyage en France (pour les Québécois) ou au Québec (pour les Français). Un lauréat ne pourra pas se faire remplacer en cas d'indisponibilité.

Sont inclus : le transport aérien, le coût des déplacements locaux, le logement, les repas, les activités culturelles et les assurances.

Pour les jeunes Français le voyage au Québec aura lieu du 2 au 12 juillet 2001 (retour à Paris le 13).

Pour les jeunes Québécois le voyage en France aura lieu du 12 juillet (arrivée le 13 à Paris) au 23 juillet 2001.

(Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des disponibilités de transport aérien).

Modalités de séjour

Le séjour débutera par un accueil de 3 jours en famille : les tuteurs des équipes, en collaboration avec leur établissement d'enseignement, organiseront le séjour en famille de leurs correspondants. Un budget équivalent à 5 000 F (soit \$1 250 canadiens) sera alloué à l'établissement d'enseignement aux fins d'organisation du séjour.

La deuxième partie du séjour se déroulera au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et sera consacrée à des activités culturelles. Au Québec, le séjour sera organisé par l'opérateur désigné par le ministère des relations internationales du Québec et comprendra, notamment, des visites à caractère culturel des villes de Montréal et de Québec.

Communications

L'organisation du concours et l'animation pédagogique sont confiées au Centre international d'études pédagogiques, 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres cedex, site Internet : "http://www.ciep.fr/projets/hc".

Pour toutes communications ou questions relatives au concours "Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises", consulter le site du CIEP, ou écrire par courrier électronique aux adresses suivantes :

en France : au CIEP - "simon@ciep.fr"

"amkimmel@ciep.fr"

au Québec : Claude Delisle - "claudedelisle@videotron.ca".

CONCOURS HISTOIRES CROISÉES 2000-2001

Inscription d'un groupe d'élèves français demandant à être jumelé

Instructions : remplissez **tout** le formulaire et appuyez sur le bouton «Soumettre la demande».

	Nom	Prénom	Âge	Degré scolaire
Participant(e) 1 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> ans	<input type="text" value="sélectionnez..."/>
Participant(e) 2 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> ans	<input type="text" value="sélectionnez..."/>
Participant(e) 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> ans	<input type="text" value="sélectionnez..."/>
Adresse électronique principale pour communiquer avec les participants :	<input type="text"/>			
Adresse électronique du tuteur ou de la tutrice :	<input type="text"/>			
Nom du tuteur ou de la tutrice :	<input type="text"/>			
Fonction du tuteur ou de la tutrice :	<input type="text"/>			
Nom de l'académie :	<input type="text"/>			
Zone scolaire :	<input type="text" value="Sélectionnez la zone scolaire"/>			
Nom de l'établissement (Collège, Lycée) :	<input type="text"/>			
Nom du chef d'établissement :	<input type="text"/>			
Adresse de l'établissement :	<input type="text"/>			
Téléphone :	<input type="text"/>	Télécopieur :	<input type="text"/>	
Première proposition de travail : (pas plus de 50 mots)	<input type="text"/>			
Deuxième proposition de travail : (pas plus de 50 mots)	<input type="text"/>			
Troisième proposition de travail : (pas plus de 50 mots)	<input type="text"/>			

Patiencez s.v.p. car l'enregistrement de la demande peut durer 45 secondes.

[Retour au menu principal](#)

P ERSONNELS

TABLEAU
 D'AVANCEMENT

NOR : MENA0002578N
 RLR : 622-5c

NOTE DE SERVICE N°2000-172
 DU 12-10-2000

MEN
 DPATE B1

A ccès à la hors-classe des CASU - année 2001

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
 aux vice-recteurs ; au directeur de l'enseignement à
 Mayotte ; aux directeurs du CNDP, CNOUS, ONISEP,
 INRP, CIEP ; au recteur d'académie, directeur du CNED*

■ La présente note de service a pour objet de préciser les modalités d'inscription au tableau d'avancement établi en vue de la promotion au grade de conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe.

I - Conditions requises pour l'inscription

Conformément aux dispositions de l'article 52 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire, peuvent être inscrits au tableau d'avancement en vue d'une promotion de grade, les conseillers d'administration scolaire et universitaire comptant au moins un an d'ancienneté au neuvième échelon de la classe normale et justifiant d'au moins quatre ans d'ancienneté dans leur grade.

Les conditions d'inscription sur le tableau d'avancement s'apprécient au 31 décembre 2001.

II - Établissement et transmission des propositions d'inscription

Je rappelle au préalable que chaque agent remplissant les conditions statutaires précitées doit être considéré comme "promouvable". Il en va de même pour les conseillers d'administration scolaire et universitaire détachés,

notamment sur emploi fonctionnel (SGA, SGU, SGASU, agents comptables d'EPSCP, directeur de CROUS...).

Aussi, le classement au niveau académique comme au niveau national, de l'ensemble de ces personnels doit figurer sur un même tableau, le contingent national de promotions réalisables concernant à la fois les CASU en position d'activité et ceux en position de détachement.

Ce tableau sera établi conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n° 59-308 du 14 février 1959 portant règlement d'administration publique relatif aux conditions générales de notation et d'avancement des fonctionnaires, qui précise qu'il doit être procédé à un examen approfondi de la valeur professionnelle des agents "promouvables".

La valeur professionnelle s'apprécie compte tenu de la notation administrative (notes et appréciations obtenues au cours de la carrière), elle prendra également en considération l'importance, la diversité et la difficulté des postes successivement occupés.

Pour les titulaires d'un poste implanté dans un établissement public local d'enseignement doivent notamment être examinés :

- le nombre de points pondérés du groupement d'établissements ;
- le nombre d'établissements du groupement comptable ;
- le volume financier géré ;
- la présence d'un GRETA, d'une EMOP, d'un CFA ou de tout autre élément mutualisant (groupement de commandes, FARPL...).

Pour les titulaires d'un poste implanté dans un rectorat, une inspection académique, un

établissement relevant de l'enseignement supérieur... doivent notamment être examinés :

- l'effectif de personnels encadrés ;
- le corps d'appartenance des personnels encadrés ;
- la capacité de conception requise par le poste ;
- la description fonctionnelle du poste occupé prenant en compte des éléments quantitatifs et qualitatifs définissant l'importance des missions (par exemple, nombre de personnels gérés, volume des moyens financiers gérés, nombre d'examens et concours organisés...).

L'ensemble de ces éléments d'information devra apparaître dans le tableau qui recense vos propositions et dont vous trouverez le modèle et la notice explicative joints en annexe.

S'agissant des personnels en fonction dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur, il vous appartient d'établir une liste de propositions académiques qui prenne en compte les propositions d'inscription faites par les présidents d'université après avis des commissions paritaires d'établissement d'enseignement supérieur.

J'appelle particulièrement votre attention sur la nécessité de faire figurer dans ce tableau tous les renseignements demandés, notamment la date de naissance des CASU proposés et le nombre total de promovables dans l'académie.

En outre, chaque CASU remplissant les conditions d'inscription au tableau d'avancement doit transmettre à son supérieur hiérarchique un descriptif succinct de son parcours professionnel établi selon le modèle joint en annexe. Il vous appartient de communiquer ce modèle de fiche aux agents concernés.

Le tableau dûment renseigné ainsi que les fiches parcours professionnel et le procès-verbal de la commission administrative paritaire académique devront être transmis au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris, fax 01 45447011 **au plus tard le 26 octobre 2000.**

Sur la base des propositions qui me seront ainsi transmises, un projet de tableau d'avancement national sera établi, après avis de la commission administrative paritaire nationale des conseillers d'administration scolaire et universitaire dont la réunion est prévue début décembre 2000.

Vous voudrez bien me faire part de vos observations éventuelles sur ces instructions.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement
Béatrice GILLE

Annexe**PROPOSITIONS D'INSCRIPTION À LA HORS-CLASSE DES CASU - ANNÉE 2001**

Académie.....

Nombre total de promouvables dans l'académie :

Rang	Prénom NOM Date de naissance	Note	Éch. (a)	Anc. (b)	Affectation	Éléments relatifs au poste		Informations complémentaires (e)
						(c)	(d)	

Affaire suivie par :

Tél. :

Fax :

(a), (b), (c), (d) et (e) : se reporter à la notice.

NOTICE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES PROPOSITIONS D'INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT À LA HORS-CLASSE DU CORPS DES CASU

a) Faire figurer l'échelon et l'ancienneté d'échelon dans la classe normale du corps des CASU (année, mois) au 31 décembre 2000.

b) Faire figurer l'ancienneté dans le corps des CASU (année, mois) au 31 décembre 2001.

c)

- Pour les postes implantés en EPLE, faire figurer le nombre d'établissements du groupement comptable et le nombre de points pondérés du groupement.

Exemple : 5/5459 pour un groupement composé de 5 établissements et dont le nombre de points pondérés est égal à 5459.

- Pour les postes implantés dans les rectorats, établissements relevant de l'enseignement supérieur..., faire figurer l'effectif des personnels encadrés.

d)

- Pour les postes implantés en EPLE, faire figurer en millions de francs le volume financier des budgets gérés, compte non tenu des budgets annexes liés à la présence d'un GRETA, d'une EMOP.

- Pour les postes implantés dans les rectorats, établissements relevant de l'enseignement supérieur..., faire figurer le nombre, parmi les effectifs encadrés, de personnels de catégorie A ou assimilés.

e)

- Pour les postes implantés en EPLE : indiquer l'éventuelle présence d'un GRETA, d'une EMOP, d'un CFA ou tout autre élément mutualisant.

- Pour les postes implantés dans les rectorats, établissement relevant de l'enseignement supérieur..., indiquer la nature exacte des fonctions ou faire apparaître la capacité de conception que réclame le poste (éviter les abréviations).

Exemple : chef de division des personnels enseignants.

- Faire apparaître toute(s) information(s) complémentaire(s) utile(s) à ces opérations de promotion de grade.

Exemple : indication d'une date de départ à la retraite.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DPATE B1

HORS-CLASSE DES CASU
PARCOURS PROFESSIONNEL

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

_____ Titres et diplômes :

_____ Date et mode d'accès au corps :

_____ Affectation actuelle :

_____ Parcours professionnel

Postes occupés

du..... au.....

Date

Signature

M OUVEMENT DU PERSONNEL

NOMINATION

NOR : MENI000167D

DÉCRET DU 22-9-2000
JO DU 30-9-2000

MEN
IG

GEN

■ Par décret du Président de la République en date du 22 septembre 2000, sont nommés inspecteurs généraux de l'éducation nationale :
- M. Maître Jean-Luc, inspecteur d'académie -

inspecteur pédagogique régional (1er tour),
- M. Chateau Jean-Yves, inspecteur d'académie-
inspecteur pédagogique régional (2ème tour),
- M. Leyral Guy, inspecteur d'académie-
inspecteur pédagogique régional (3ème tour),
- Mme Doriath Brigitte, inspectrice d'académie-

NOMINATION

NOR : MENI0001873D

DÉCRET DU 1-9-2000
JO DU 2-9-2000

MEN
IG

GEN

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; L. n° 84-834 du 13-9-1984 mod. par lois n° 86-1304 du 23-12-1986 et n° 94-530 du 28-6-1994 ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 mod. par D. n° 2000-75 du 27-1-2000, not. art. 10 ; D. n° 94-1085 du 14-12-1994 ; avis favorable de la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'IGEN du 5-7-2000

Article 1 - M. Leblanc Michel est nommé inspecteur général de l'éducation nationale (5ème tour).

Article 2 - Le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale et le ministre délégué à l'enseignement professionnel sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er septembre 2000

Jacques CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre

Lionel JOSPIN

Le ministre de l'éducation nationale

Jack LANG

Le ministre délégué

à l'enseignement professionnel

Jean-Luc MÉLENCHON

NOMINATIONS

NOR : MENI0001876D
à NOR : MENI0001879D

DÉCRETS DU 11-9-2000
JO DU 12-9-2000

MEN
IG

GAENR

NOR : MENI0001876D

■ Par décret du Président de la République en date du 11 septembre 2000, M. Goujon Marc, ingénieur de recherche hors-classe du Centre national de la recherche scientifique, est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe.

NOR : MENI0001877D

■ Par décret du Président de la République en date du 11 septembre 2000, M. Haudebourg Jacques, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe.

NOR : MENI0001878D

■ Par décret du Président de la République en date du 11 septembre 2000, Mme Leydier Jocelyne, secrétaire générale d'administration scolaire et universitaire, est nommée inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe.

NOR : MENI0001879D

■ Par décret du Président de la République en date du 11 septembre 2000, M. Ravat Jean-Claude, secrétaire général du Centre international d'études pédagogiques, est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe.

NOMINATION	NOR : MENA0002364A	ARRÊTÉ DU 21-9-2000 JO DU 4-10-2000	MEN DPATE B2
------------	--------------------	--	-----------------

Président du jury du concours des IEN

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 21 septembre 2000, M. Guérin Yves,

inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale, session 2001.

NOMINATIONS	NOR : MENP0002545A et NOR : MENP0002546A	ARRÊTÉS DU 12-10-2000	MEN DPE
-------------	---	-----------------------	------------

Présidents des jurys des concours de l'agrégation

Concours interne et CAERPA correspondant

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; A. du 12-9-1988 mod., not. art. 5 ; A. intern. du 17-7-2000 ; A. du 17-7-2000

Arrêté du 12-10-2000

NOR : MENP0002545A

Article 1 - Les présidents des jurys du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, ouverts au titre de la session de 2001, sont désignés ainsi qu'il suit :

Philosophie

Mme Tiercelin Claudine, professeur à l'université Paris XII

Lettres classiques

M. Trotin Jean, inspecteur général de l'éducation nationale

Lettres modernes

M. Boissinot Alain, inspecteur général de l'éducation nationale

Histoire et géographie

M. Nembrini Jean-Louis, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences économiques et sociales

M. Ferréol Gilles, professeur à l'université de Poitiers

Allemand

Mme Belleto-Sussel Hélène, inspectrice générale de l'éducation nationale

Anglais

Mme Golazewski Mireille, inspectrice générale de l'éducation nationale

Arabe

M. Dichy Joseph, professeur à l'université Lyon II

Langue et culture chinoises

Mme Despeux Catherine, professeure à l'INALCO

Espagnol

M. Moner Michel, professeur à l'université Toulouse II

Hébreu

M. Tedghi Joseph, professeur à l'INALCO

Italien

M. Toppan Bruno, professeur à l'université Nancy II

Néerlandais

M. Van de Louw Gilbert, professeur à l'université Lille III

Portugais

Mme Penjon Jacqueline, professeure à l'université Paris III

Russe

M. Breuillard Jean, professeur à l'université Lyon III

Mathématiques

M. Van der Oord Éric, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences physiques, option physique-chimie

M. Pietryk Gilbert, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences physiques, option physique appliquée

M. Pistré Jacques, professeur à l'ENSI de Talence

Sciences de la vie et de la Terre

M. Wieme Francis, inspecteur général de l'éducation nationale

Biochimie-génie biologique

M. Figarella Jean, inspecteur général de l'éducation nationale

Mécanique

M. Barrau Jean-Jacques, professeur à l'université Toulouse III

Génie civil

M. Hamelin Patrice, professeur à l'université de Lyon

Génie électrique

M. Dufresne Jean-Claude, inspecteur général de l'éducation nationale

Génie mécanique

M. Perrin Jacques, inspecteur général de l'éducation nationale

Économie et gestion

M. Saraf Jacques, inspecteur général de l'éducation nationale

Éducation musicale et chant choral

M. Ferraton Yves, professeur à l'université Nancy II

Arts, option arts plastiques

M. Langrognet Jean-Louis, inspecteur général de l'éducation nationale

Arts, option arts appliqués

Mme Meyer Anne, inspectrice générale de l'éducation nationale

Éducation physique et sportive

M. Graillot Philippe, inspecteur général de l'éducation nationale.

Article 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000

Le ministre de l'éducation nationale
Jack LANG

Concours externe

Arrêté du 12-10-2000

NOR : MENP0002546A

*Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; A. du 12-9-1988 mod.,
not. art. 5 ; A. interm. du 17-7-2000*

Article 1 - Les présidents des jurys du concours externe de l'agrégation, ouvert au titre de la session de 2001, sont désignés ainsi qu'il suit :

Philosophie

Mme Tiercelin Claudine, professeure à l'université Paris XII

Lettres classiques

Mme Villard Laurence, professeure à l'université de Rouen

Grammaire

Mme Skoda, Françoise professeure à l'université Paris IV

Lettres modernes

M. Baladier Louis, inspecteur général de l'éducation nationale

Histoire

Mme Gauvard Claude, professeure à l'université Paris I

Géographie

M. Knafou Rémy, professeur à l'université Paris VII

Sciences économiques et sociales

Mme Omnes Catherine, professeure à l'université Versailles-Saint-Quentin

Allemand

M. Quintin Hervé, professeur à l'université de Nantes

Anglais

Mme Lemardeley Marie-Christine, professeure à l'université Paris III

Arabe

M. Dichy Joseph, professeur à l'université Lumière Lyon II

Langue et culture chinoises

Mme Despeux Catherine, professeure à l'INALCO

Langue et culture japonaises

M. Macé François, professeur à l'INALCO

Espagnol

M. Carrasco Raphaël, professeur à l'université Montpellier III

Italien

M. Gagneux Marcel, inspecteur général de l'éducation nationale

Néerlandais

M. Van de Louw Gilbert, professeur à l'université Lille III

Portugais

M. Maffre Claude, professeur à l'université Montpellier III

Russe

M. Conté Francis, professeur à l'université Paris IV

Mathématiques

M. Lichniewsky Alain, professeur à l'université Paris Sud-Orsay

Sciences physiques, option physique

M. Guldner Yves, professeur à l'université Paris VI

Sciences physiques, option chimie

M. Fuchs Alain, professeur à l'université Paris XI

Sciences physiques, option physique et électricité appliquées

M. Moreau René, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences physiques, option procédés physico-chimiques

M. Muratet Gilles, professeur à l'université Paris XIII

Sciences de la vie et de la Terre

M. Fréminet Alain, professeur à l'université Claude Bernard de Lyon

Biochimie-génie biologique

M. Calas André, professeur à l'université Paris VI

Mécanique

M. Bernard Alain, professeur à l'université Nancy I

Génie civil

M. Ollivier Jean-Pierre, professeur à l'INSA de Toulouse

Génie électrique

M. Glaize Christian, professeur à l'université Montpellier II

Génie mécanique

M. Aublin Michel, inspecteur général de l'éducation nationale

Économie et gestion

M. Dupuy Yves, professeur à l'université Montpellier II

Éducation musicale et chant choral

M. Gosselin Guy, professeur à l'université de Tours

Arts, option arts plastiques

M. Cohen Jacques, professeur à l'université Paris I

Arts, option arts appliqués

Mme Meyer Anne, inspectrice générale de l'éducation nationale

Éducation physique et sportive

M. Famose Jean-Pierre, professeur à l'université Paris Sud-Orsay.

Article 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000

Le ministre de l'éducation nationale

Jack LANG

NOMINATIONS

NOR : MENP0002547A
à NOR : MENP0002551A

ARRÊTÉS DU 12-10-2000

MEN
DPE E1

Présidents des jurys des concours du CAPES, CAPEPS, CPE et COP

CAPES externe et CAFEP-CAPES

Arrêté du 12-10-2000

NOR : MENP0002547A

Vu D. n° 64-217 du 10-3-1964 mod. ; D. n° 72-581 du

4-7-1972 mod. ; A. interm. du 30-4-1991 mod. ;

A. interm. du 17-7-2000 ; A. du 17-7-2000

Article 1 - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs certifiés

(CAPES) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat (CAFEP-CAPES) sont désignés ainsi qu'il suit pour la session de 2001 :

Philosophie

M. Poirier Jean-Louis, inspecteur général de l'éducation nationale

Lettres classiques

M. Henry Alain, inspecteur général de l'éducation nationale

Lettres modernes

Mme Weinland Katherine, inspectrice générale

de l'éducation nationale

Histoire et géographie

M. Dorel Gérard, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences économiques et sociales

M. Ferréol Gilles, professeur à l'université de Poitiers

Langues vivantes étrangères

- Allemand

M. Marquet Jean-Pierre, inspecteur général de l'éducation nationale

- Anglais

Mme Scoffoni Annie, inspectrice générale de l'éducation nationale

- Arabe

M. Deheuvels Luc, professeur à l'INALCO

- Chinois

M. Billion Roger, maître de conférences à l'université Bordeaux III

- Espagnol

M. Septours Georges, inspecteur général de l'éducation nationale

- Hébreu

M. Riveline Ephraïm, professeur à l'université Paris VIII

- Italien

M. Imberty Claude, professeur à l'université de Dijon

- Portugais

Mme Penjon Jacqueline, professeure à l'université Paris III

- Russe

Mme Henry Hélène, maître de conférences à l'université de Tours

Mathématiques

Mme Lacroix Marie-Thérèse, professeure à l'université de Besançon

Physique et chimie

Mme Perzynski Régine, professeure à l'université Paris VI

Physique et électricité appliquée

M. Malléus Pierre, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences de la vie et de la Terre

M. Lauga Jacques, professeur à l'université Toulouse III

Éducation musicale et chant choral

M. Billiet Frédéric, maître de conférences à l'université de Rouen

Arts plastiques

Mme Leprun Sylviane, professeure à l'université Bordeaux III

Documentation

M. Pouzard Guy, inspecteur général de l'éducation nationale

Langue corse

Mme Verdoni Dominique, maître de conférences à l'université de Corte

Langues régionales

- Basque

Mme Arcocha Aurélie, professeure à l'université Bordeaux III

- Breton

M. Denis Gwendal, maître de conférences à l'université Rennes II

- Catalan

M. Sala Raymond, professeur à l'université de Perpignan

- Occitan-langue d'oc

M. Sauzet Patrick, professeur à l'université Paris VIII

- Tahitien-français

Mme Peltzer Louise, professeure à l'université française du Pacifique.

Article 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants

Pierre-Yves DUWOYE

CAPES interne et CAER correspondant

Arrêté du 12-10-2000

NOR : MENP0002548A

Vu D. n° 64-217 du 10-3-1964 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. intern. du 30-4-1991 mod. ; A. intern. du 17-7-2000 ; A. du 17-7-2000

Article 1 - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs certifiés (CAPES) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER) organisés dans les disciplines correspondant aux sections du concours interne du CAPES, sont désignés ainsi qu'il suit pour la session de 2001 :

Philosophie

M. Poirier Jean-Louis, inspecteur général de

l'éducation nationale

Lettres classiques

M. Henry Alain, inspecteur général de l'éducation nationale

Lettres modernes

M. Weill Jean-Pierre, inspecteur général de l'éducation nationale

Histoire et géographie

M. Grandbastien Jean-François, inspecteur général de l'éducation nationale

Sciences économiques et sociales

M. Roger Michel, inspecteur général de l'éducation nationale

Langues vivantes étrangères

- Allemand

M. Philipps Joseph, inspecteur général de l'éducation nationale

- Anglais

M. Monnanteuil François, inspecteur général de l'éducation nationale

- Arabe

M. Deheuvels Luc, professeur à l'INALCO

- Chinois

M. Bellassen Joël, maître de conférences à l'université Paris VIII

- Espagnol

Mme Vanderlynden Anne-Marie, professeure à l'université de Rouen

- Hébreu

M. Kessou Jaki, chargé de mission d'inspection générale

- Italien

Mme Guimbard Catherine, professeure à l'université Paris IV

- Portugais

M. Perez Michel, inspecteur général de l'éducation nationale

- Russe

Mme Henry Hélène, maître de conférences à l'université de Tours

Mathématiques

M. Fort Marc, inspecteur général de l'éducation nationale

Physique et chimie

M. Boichot Claude, inspecteur général de l'éducation nationale

Physique et électricité appliquée

M. Six Jean-Paul, maître de conférences à l'université Lille I

Sciences de la vie et de la Terre

M. Le Vot Bernard, inspecteur général de l'éducation nationale

Éducation musicale et chant choral

M. Maestraci Vincent, inspecteur général de l'éducation nationale

Arts plastiques

M. Langrognet Jean-Louis, inspecteur général de l'éducation nationale

Documentation

M. Polivka Pierre, inspecteur général de l'éducation nationale

Langue corse

Mme Verdoni Dominique, maître de conférences à l'université de Corte

Langues régionales

- Basque

Mme Arcocha Aurélie, professeure à l'université Bordeaux III

- Breton

M. Giraudon Daniel, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale

- Catalan

M. Sala Raymond, professeur à l'université de Perpignan

- Occitan-langue d'oc

M. Salles-Loustau Jean, inspecteur général de l'éducation nationale

- Tahitien-français

Mme Peltzer Louise, professeure à l'université française du Pacifique.

Article 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

CAPEPS externe et CAFEP-CAPEPS,
CAPEPS interne et CAER-CAPEPS

Arrêté du 12-10-2000

NOR : MENP0002549A

Vu D. n° 64-217 du 10-3-1964 mod. ; D. n° 80-627 du 4-8-1980 mod. ; A. interm. du 22-9-1989 mod. ; A. interm. du 17-7-2000 ; A. du 17-7-2000

Article 1 - M. Bouquin Claude, inspecteur

général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours externe de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive (CAPEPS) et du concours d'accès à une liste d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat (CAFEP-CAPEPS) pour la session de 2001.

Article 2 - M. Peytavin André, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive (CAPEPS) et du concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant (CAER-CAPEPS), pour la session de 2001.

Article 3 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000
 Pour le ministre de l'éducation nationale
 et par délégation,
 Le directeur des personnels enseignants
 Pierre-Yves DUWOYE

CPE externe et interne

Arrêté du 12-10-2000
 NOR : MENP0002550A

Vu D. n° 70-738 du 12-8-1970 mod. ; A. interm. du 15-7-1993 mod., not. art. 3 ; A. interm. du 17-7-2000

Article 1 - M. Bossard Thierry, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale est nommé président du jury du concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires ouvert au titre

de la session de 2001.

Article 2 - M. Jutant Jean-Marie, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires ouvert au titre de la session de 2001.

Article 3 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000
 Pour le ministre de l'éducation nationale
 et par délégation,
 Le directeur des personnels enseignants
 Pierre-Yves DUWOYE

COP externe et interne

Arrêté du 12-10-2000
 NOR : MENP0002551A

Vu D. n° 91-290 du 20-3-1991 mod. ; A. interm. du 20-3-1991 ; A. interm. du 17-7-2000

Article 1 - M. Denquin Robert, chargé d'une mission d'inspection générale, est nommé président des jurys des concours externe et interne de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires, ouverts au titre de la session de 2001.

Article 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000
 Pour le ministre de l'éducation nationale
 et par délégation,
 Le directeur des personnels enseignants
 Pierre-Yves DUWOYE

NOMINATIONS	NOR : MENA0002531A	ARRÊTÉ DU 25-8-2000	MEN DPATE B3
-------------	--------------------	---------------------	-----------------

Liste d'aptitude aux fonctions de personnel de direction de 2ème catégorie 2ème classe - année 2000

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 88-343 du 11-4-1988 mod., not. art.10 ; A. du 21-7-2000

Article 1 - Les personnels dont les noms figurent sur le tableau annexé comprenant 14 pages

et 94 agents, inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de personnel de direction de 2ème catégorie 2ème classe au titre de l'année 2000, sont nommés et titularisés en qualité de personnel de direction de 2ème catégorie 2ème classe à compter du 1er septembre 2000.

Article 2 - À la même date, ces personnels sont nommés dans les emplois et affectés dans les établissements indiqués ci-après.

Article 3 - Leur classement dans le corps des personnels de direction fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 4 - Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 août 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Pour la directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement,

L'IA-IPR chargé de la sous-direction
des personnels d'encadrement

Serge THÉVENET

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Catégorie	Académie d'origine	Emploi	Aptitude	Académie d'accueil
M. AGUILERA JACQUES	PROFESSEUR CERTIFIE	AIX-MARSEILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU LENAÏN DE TILLEMONT 87 RUE LENAÏN DE TILLEMONT 93100 MONTREUIL	CRETEIL
M. BADTS GEORGES	PROFESSEUR CERTIFIE	BORDEAUX	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG *ZU LOUIS ARMAND PLACE LOUIS ARMAND 28100 DREUX	ORLEANS-TOURS
M. BAEUMLER JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR DES ECOLES	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG VICTOR PROUVE 10 ROUTE DE VILLETS 54620 LAXOU	NANCY-METZ
M. BARTKOWIAK TADEUSZ	PROFESSEUR DES ECOLES	CRETEIL	DIRECTEUR D'AREA	AREA D.J. MOYENS 6 RUE DESIRE DAUTIER 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE	CRETEIL
MME BARTOU SIMONE	PROFESSEUR DES ECOLES	CAEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG JEAN-CLAUDE DAUPHIN AVENUE VICTOR HUGO 27320 NONANCOURT	ROUEN
M. BATAILLE OLIVIER	PROFESSEUR CERTIFIE	AMIENS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG JACQUES PREVERT ANCIEN CHEMIN DE LA FERIE 02520 FLAVY LE MARTEL	AMIENS
M. BELINKI JACQUES	PROFESSEUR DES ECOLES	VERSAILLES	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE	1 ST EDMOND MICHELET 2 BD ABEL CORMANTON 91290 ARPAJON	VERSAILLES

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine	Emploi	Affectation	Académie d'affectation
M. BERTHET ALAIN	PROFESSEUR DES ECOLES	BESANCON	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ROUGET DE LISLE 21 RUE DES ECOLES 39016 LONS-LE-SAUNIER	BESANCON
M. BITARD YVES	PROFESSEUR DES LYCEES PROFSSIONN ELS	NANTES	DIRECTEUR D'AREA	AREA 10 BD ALBERT EINSTEIN 44300 NANTES	NANTES
M. BOISSIERE ERIC	INSTITUTEUR	ROUEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG PIERRE MENDES FRANCE RUE THIERS 78170 LILLEBOINE	ROUEN
M. BOLLEN JACQUES	PROFESSEUR DES ECOLES	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ANTOINE DE SAINT EXUPERY DOUVRIIN R DU 8 MAI 1945 62091 DOUVRIIN	LILLE
M. BORDAS JEAN-PIERRE	INSTITUTEUR	LIMOGES	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE PROF.	LP GILBERT ROMME 75 RUE DU CREUX 63201 RIOM	CLERMONT-FERRAND
M. BOUQUET CLAUDE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFSSIONN ELS	DIJON	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE PROF.	LP 12 RUE DU REPOS 03401 YZEURE	CLERMONT-FERRAND
M. BOURDON GERARD	INSTITUTEUR	AMIENS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU PIERRE MENDES FRANCE 5 RUE PIERRE MENDES FRANCE 60111 MERU	AMIENS

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Cadres d'origine	Assièment d'origine	Fonctif	Affectation	Aptitude d'origine
MME BOUSSIGNAC CLAUDE née BOULET	PROFESSEUR CERTIFIE	LIMOGES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG FRANCOIS RABELAIS, 30 RUE JEAN CHAUVÉAU 28220 CLOYES SUR LE LOIR	ORLEANS-TOURS
M. BRETEDEAU JACQUES	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	NANTES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU DE COMTEVILLE 18 RUE DU DOCTEUR DURAND 28108 DREUX	ORLEANS-TOURS
MME BREZINA YANA	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LE LUZARD 2 COURS DES ROCHES 77186 NOISYFI.	CRETEIL
Mlle BROUET BERNADETTE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIION ELS	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU VICTOR HUGO 2 ALLÉE ELISA TRIOLET 93160 NOISY-LE-GRAND	CRETEIL
M. CANU ALAIN	PROFESSEUR DES ÉCOLES	NANTES	DIRECTEUR D'ÉREA	ÉREA RAPHAËL ELIZE 48 ROUTE D'YVRE L'ÉVÈQUE 72560 CHANGE	NANTES
M. CARRE JEAN PIERRE	CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION	ORLEANS-TOURS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG JEAN VALETTE LE CHAMP NADOT 18200 SAINT-AMAND-MONTROND	ORLEANS-TOURS
M. CASPAR ITANCK	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIION ELS	CRETEIL	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE	LPO FRANCOIS RABELAIS RUE FRANCOIS RABELAIS 93440 DUGNY	CRETEIL

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Grade d'origine	Académie d'origine	Emploi	Affectation	Académie d'affectation
M. CLERC DANIEL	PROFESSEUR DES ECOLES	DIJON	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG FRANCOIS VILLON 3 RUE DE LA BAIGNEUSE 03400 YZEURE	CLERMONT-FERRAND
M. COMETS JEAN MARIE	PROFESSEUR DES ECOLES	BORDEAUX	DIRECTEUR D'AREA	U.P.R. 188 RUE DE PESSAC 33023 BORDEAUX	BORDEAUX
M. COUSSET MICHEL	PROFESSEUR D'EPS	BORDEAUX	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ROGER JAHAN 16 RUE DU COLLEGE 37160 DESCARTES	ORLEANS-TOURS
MME CULIOLI MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR CERTIFIC	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG PABLO NERUDA 16 RUE DE FRANCEVILLE 93220 GAGNY	CRETEIL
M. DARDAINE JEAN PIERRE	PROFESSEUR DES ECOLES	CRETEIL	DIRECTEUR D'AREA	AREA 3 AVENUE DE JOINVILLE 94130 NOGENT-SUR-MARNE	CRETEIL
M. DE BAILLOU JEAN-IGNACE	PROFESSEUR DES ECOLES	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU OLIVIER DE SERRES 20 AVENUE OLIVIER DE SERRES 91170 VIRY-CHATILLON	VERSAILLES
M. DEBIESSE PIERRE	INSTITUTEUR	GRENOBLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU DE LA DUROLLE RUE DU STADE 63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL	CLERMONT-FERRAND

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Qualif. Origine	Assésibilité effective	Emploi	Information	Département
MME DELAMARCHE DANIELLE	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	TOULOUSE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG COMMANDANT CHARCOT 1 RUE EDOUARD BRANLY 76580 LE TRAIT	ROUEN
M. DELAPORTE DANIEL	PROFESSEUR DES ECOLES	CAEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ANDRE MAUROIIS RUE ABBE BELLEMIN 27370 LA SAUSSAYE	ROUEN
M. DENECHAUD JEAN-CLAUDE	INSTITUTEUR	POITIERS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG FRISON ROCHE 148 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67130 LA BROQUE	STRASBOURG
MIME DENEUX NICOL F	PROFESSEUR CERTIFIE	BORDEAUX	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG MOZART RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	ORLEANS-TOURS
M. DESVIGNES GUY	PROFESSEUR DES ECOLES	BORDEAUX	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG MONTABUZARD 6 AVENUE DE LA COUDRAYE 45140 INGRE	ORLEANS-TOURS
MIME DEVE JOSFTE née BERTHON	PROFESSEUR CERTIFIE	CLERMONT-FERRAND	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG RENE CASSIN ALLEE DES CHENES 63410 MANZAT	CLERMONT-FERRAND
M. DEVUICOUX ROBERT	PROFESSEUR DES ECOLES	LYON	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LUCIEN COLON AVENUE DU 8 MAI 1945 03120 LAPALISSE	CLERMONT-FERRAND

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2^{ème} CATEGORIE - 2^{ème} CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nbs. Prénoms	Corps d'origine	Académie d'origine	Statut	Affectation	Académie d'accueil
MME DIDOU MARTINE	INSTITUTEUR	ROUEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG CLAUDE MONET RUE PIERRE MENDES FRANCE 27530 EZY-SUR-EURE	ROUEN
M. FRYC ADRIEN	PROFESSEUR CERTIFIE	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU ELSA TROLET 2 PASSAGE DE LA COLOMBE 93200 SAINT-DENIS	CRETEIL
M. GAUTHIER PIERRE	PROFESSEUR DES ECOLES	ROUEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LA BELLE ETOILE RUE PABLO NERUDA 76290 MONTVILLIERS	ROUEN
M. GEORGES YVES	PROFESSEUR CERTIFIE	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ALFRED KASTLER 1 RUE DE MUNNERSTADT 54700 STENAY	NANCY-METZ
M. GERIN CHRISTOPHE	INSTITUTEUR	CAEN	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG GEORGES BRASSENS RUE SAINT EXUPERY 81150 FOUJUCHÉ	CAEN
M. GIROIR JEAN-PAUL	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU CHANTERINE AVENUE CHANTERINE 95200 SARCELLES	VERSAILLES
M. GOURBET MICHEI	PROFESSEUR D'EPS GENERAL DES COLLEGES	AMIENS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU HENRI BAUMONT 36 RUE DU 8 MAI 1945 80000 BEAUVAIS	AMIENS

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom - Prénom	Classe d'origine	Académie d'origine	Fonction	Adresse	Académie - Département
MME GRENIER MARIE-MADELEINE	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	ORLEANS-TOURS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG. LES PRESSIGNY 5 RUE GEORGES CLEMENCEAU 41130 SELLES-SUR-CHER	ORLEANS-TOURS
MME GROSPERRIN MADINE	PROFESSEUR DES ECOLES	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG. JEAN WIENER 9 AVENUE JEAN WIENER 77420 CHAMPS-SUR-MARNE	CRETEIL
M. GUIBERT ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE	NANCY METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU GEORGES HOLDERTH AVENUE VICTOR HUGO 57450 FARBERSVILLER	NANCY-METZ
M. GUILLAIN JACQUES	PROFESSEUR DES ECOLES	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG MARGUERITE BERGER RUE DU CHATELET 62760 PAS EN ARTOIS	LILLE
MME HART THERESE	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	AMIENS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DES FONTAINES RUE DE LA GRENOUILLE 80290 POIX-DE-PICARDIE	AMIENS
M. HAZELART PHILIPPE	INSTITUTEUR	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DE L'EUROPE AVENUE CHARLES DE GAULLE 62610 ARDRES	LILLE
MME HENOT CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIE	LILLE	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE PROF.	LP JEAN-CHARLES CAZIN 42 RUE CAZIN 62321 BOULOGNE-SUR-MER	LILLE

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE I)

Nom - Prénom	Cadre d'origine	Subordonnés	Statut	Adresse	Adresse de famille	Adresse de contact
MME HERNANDEZ MICHELINE née SERVAS	PROFESSEUR DES ECOLES	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG HUBERT ROBERT RUE DE CHARITRES 91860 MEREVILLE		VERSAILLES
M. ICHMOKAMETOFF GERARD	PROFESSEUR DES ECOLES	CAEN	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG ALBERT CAMUS 2 ROUJIVARD DU NORD 61800 TINCHEBRAY		CAEN
M. JACQUEMONT JEAN-CLAUDE	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	REIMS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU CRESSOT RUE DE LA GENEVROYE 52300 JOINVILLE		REIMS
MME JUAN ANNE-MARIE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG MARIE CURIE RUE DE VINDUN 57060 FONTOY		NANCY-METZ
M. JUMIAUX RAYMOND	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU LEO LAGRANGE 42 RUE DE LA RONDE COUTURE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES		REIMS
M. KERHARD YANNICK	PROFESSEUR DES ECOLES	REIMS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG RUE DES QUATRE FRERES TELLIER 08250 GRANDPRE		REIMS
MME KOSANOVIC DANITA	CONSEILLER D'EDUCATION	ROUEN	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG PIERRE BROSSOLETTE 15 RUE DES MARTYRS 27800 BRIONNE		ROUEN

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Noms - Prénoms	Grade (emploi)	Quartiers d'origine	Emploi	Affectation	Académie - Escadre
M. LABONNE GEORGES	PROFESSEUR CERTIFIE	POITIERS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG .PABLO PICASSO 74 RUF PIERRE PROUDHON 45120 CHALETTE-SUR-LOING	ORLEANS-TOURS
M. LAMPIN JEAN-FRANCOIS	PROFESSEUR DES ECOLES	CLERMONT-FERRAND	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG CHARLOTTE DELBO 23 R.D.945 03240 TRONGET	CLERMONT-FERRAND
M. LANDELLE MICHEL	PROFESSEUR DES ECOLES	NANTES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG FERDINAND BUISSON 13 BOULLEVARD JULES FERRY 27400 LOUVIERS	ROUEN
M. LATTES LOUIS	PROFESSEUR CERTIFIE	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU CHARLES DE GAULLE 60 AVENUE JEAN MERMOZ 57290 FAMECK	NANCY-METZ
MME LEDAN CHRISTIANE	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU CAMILLE SAINT SAENS 1 AVE DU GENERAL DE GAULLE 77440 117Y-SUR-OURCO	CRETEIL
M. LESERT GERARD	PROFESSEUR DES ECOLES	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG PAUL ELUARD 14 RUE LEON JOUHAUX 62880 VERMELLES	LILLE
M. LEVILLAIN JEAN-PIERRE	PROFESSEUR DES ECOLES	CAEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DES SEPT EPIS BLD DE LA COMMUNAUTE EUROPTINE 27220 SAINT-ANDRE-DE-LEURE	ROUEN

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom (Prénom)	Corps d'origine	Commune d'origine	Emploi	Affectation	Académie d'affectation
M. MACHETEAU CHRISTIAN	PROFESSEUR DES ECOLES	POTIERS	DIRECTEUR D'AREA	AREA LA TOUR DU MAIL 70 ALLEE DE CORMEILLES 95110 SANNOIS	VERSAILLES
M. MALAPEL DIDIER	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	LILLE	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE	LGT D'ARTOIS RUE JULES MOUSSERON 62290 NOEUX-LES-MINES	LILLE
M. MANGION FRANCK	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG PIERRE CURIE 168 BD P V COUTURIER 95190 GOUSSAINVILLE	VERSAILLES
M. MARECHEAU LAURENT	PROFESSEUR DES ECOLES	REIMS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LA CITE LA CITE 08390 LE CHESNE	REIMS
M. MATHIEU ALAIN	PROFESSEUR DES ECOLES	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG JEAN-JACQUES ROUSSEAU 13 RUE DU 19 MARS 1962 59224 THIAIT	LILLE
M. MELLIERE JEAN MARC	PROFESSEUR DES ECOLES	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU BLAISE CENDRARS AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94470 BOISSY SAINT LEGER	CRETEIL
M. MIRANDE YVES	INSTITUTEUR	ORLEANS-TOURS	PRINCIPAL DE COLLEGE	CLG 569 ROUTE DE CHATILLON COUGNY 45220 CHATEAU-RENARD	ORLEANS-TOURS

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Cadre d'origine	Académie d'origine	Emploi	Affectation	Académie d'affectation
M. MITTELBRONN CHRISTIAN	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	GRENOBLE	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE	LGT. HENRI NOMINE 60 R DU MARECHAL FOCH 57215 SARREGUEMINES	NANCY-METZ.
M. PALACIO GREGOIRE	PROFESSEUR CERTIFIE	REUNION	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DES 7 VALLEES 1 AVENUE DU PONT MAJOR 62140 HESDIN	LILLE
M. PEGNA PHILIPPE	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU DE GUINETTE AVENUE DES MEUNIERES 91150 ETAMPES	VERSAILLES
M. FELEGRIN GILBERT	INSTITUTEUR	POITIERS	DIRECTEUR D'EREA	EREA CLAUDE BROSSIE RUE SAINT MARTIN DES VIGNES 71850 CHARNAY-LES-MACON	DIJON
M. FERRIN ANDRE	PROFESSEUR DES ECOLES	NANCY-METZ	DIRECTEUR D'EREA	EREA ETAB REGIONAL ENSEIGN ADAPTE 2 RUE DE LA PLENIERE 57420 VERNY	NANCY-METZ
MME PIOFFET JOSIANE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	ORLEANS-TOURS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG RAOUL REBOUT AVENUE D APPENWEIER 3/2/70 MONTLOUIS-SUR-LOIRE	ORLEANS-TOURS
MME REDARES CLAUDINE	PROFESSEUR D'ENS GENERAL DES COLLEGES	CAEN	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LEONARD DE VINCI 30 RUE DE BARRIERE 147950 SAINT-MARCF.	ROUEN

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom, Prénoms	Cadre d'origine	Académie d'origine	Grade	Affectation	Académie d'affectation
MME RELMY MARTINE née DIEU	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	PARIS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG *ZU CLAUDE MONET 18 RUE DE NOYON 95104 ARGENTEUIL	VERSAILLES
MME RENAUD JEANNE MARIE	PROFESSEUR D'EPS	LILLE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG SAINT EXUPERY 1 CHEMIN DES UHLANS 59730 SOLESMES	LILLE
M. RICHARD JEAN-JACQUES	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG J III ES FFHRY 5 AV DE LA REPUBLIQUE 54164 BRIEY	NANCY-METZ
M. RIVIERE LAURENT	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU JEAN JACQUES ROUSSEAU 13 RUE J J ROUSSEAU 95100 ARGENTEUIL	VERSAILLES
M. ROCHEFORT JEAN	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DE LA HAUTE MEURTHE 6 ROUTE DU GIRON 88230 FRAIZE	NANCY-METZ
M. SAVARY BERNARD	PROFESSEUR DES ECOLES	PARIS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LOUIS ISSAURAT 14 RUE RAYMOND POINCARE 94000 CRÉTIL	CRÉTEIL
MME SEE RENEE née GAILLANS	PROFESSEUR DES ECOLES	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG DES HAUTIERS 18 RUE DES HAUTIERS 95640 MARIANES	VERSAILLES

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2^{ème} CATEGORIE 2^{ème} CLASSE
NOMINATION AU 01/09/2000
(LISTE D'APTITUDE)

Nom Prénom	Grade/Spécialité	Académie/Spécialité	Enjeu	Affectation	Académie - Circonscription
Mlle SENEGOND MARIE-CHRISTINE	PROFESSEUR D'ENS. GENERAL DES COLLEGES	ORLEANS-TOURS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG GEORGE SAND 2 IMPASSE GEORGE SAND 36400 LA CHATRE	ORLEANS-TOURS
M. SIMON GERARD	PROFESSEUR DES ECOLES	LILLE	DIRECTEUR D'ENEA	E.R.P. ERNEST COUTEAUX 6 RUE SAINT BERNARD 59000 LILLE	LILLE
Mlle SINGER CORINNE	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG PAUL ELUARD 1 ALLÉE APOLLINAIRE 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE	VERSAILLES
M. TISSERAND ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIE	BESANCON	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE	LGT GEORGES CUVIER LLS GRANDS JARDINS 25207 MONTBELLARD	BESANCON
M. TOUSCH JEAN	PROFESSEUR CERTIFIE	NANCY-METZ	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU PIERRE ADT RUE DE REMSING 57612 FORBACH	NANCY-METZ
Mme VERRICHON CATHERINE	INSTITUTEUR	VERSAILLES	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ALBERT CRON 5 RUE MARCEL SEMBAT 94270 LE KREMLIN-BICETRE	CRETEIL
M. VERVIALLE ANDRE	PROFESSEUR DES ECOLES	TOULOUSE	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG ZU ANDRE MALRAUX 2 RUE ANDRE MALRAUX 80200 COMPIEGNE	AMIENS

PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ème CATEGORIE - 2ème CLASSE NOMINATION AU 01/09/2000 (LISTE D'APTITUDE)						
Nom - Prénom	Sciences d'origine	Académie d'origine	Emploi	Affectation	Aspirants	Préfecture
M. VIDONI BRUNO	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	CRETEIL	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG R. BARTHELEMY 12 MAIL COUPERIN 77370 NANGIS	CRETEIL	
M. VINCENT THIERRY	INSTITUTEUR	POITIERS	PRINCIPAL ADJ. DE COLLEGE	CLG LES AVRILS AVENUE GENERAL DE GAULLE 59300 SAINT-MHIEL	NANCY-METZ	
M. WOJAS RAYMOND	INSTITUTEUR	DIJON	PROVISEUR ADJ. DE LYCEE PROF.	LP MONTCEL 1 AVENUE DE MONTCEL 39018 LONS-LE-SAUNIER	BESANCON	

NOMINATIONS

NOR : MENP0002552A

ARRÊTÉ DU 1-9-2000

MEN - DPE
MES

M^âîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers stagiaires

■ Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité et du ministre de l'éducation nationale en date du 1er septembre 2000, les seize candidats dont les noms suivent, sont à compter du 1er septembre 2000, nommés maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers stagiaires des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires, et affectés auprès des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires ci-dessous désignés :

CSERD de Brest

- M. Pers Jacques Olivier
Sciences biologiques (biochimie, immunologie, histologie, embryologie, génétique, anatomie pathologique, bactériologie, pharmacologie)
Discipline hospitalière : parodontologie
Service d'odontologie
Emploi n° 573 MCODE 0720.

CSERD de Clermont-Ferrand

- Melle Lassauzay Claire
Prothèses (prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle, prothèse complète, prothèse maxillo-faciale)
Service d'odontologie
Emploi n° 582 MCODE 1005.

- M. Pionchon Paul
Sciences anatomiques et physiologiques, occlusodontiques, biomatériaux, biophysique, radiologie
Service d'odontologie
Emploi n° 583 MCODE 1027.

CSERD de Lille

- Mme Verlyck Caroline, épouse Delfosse
pédodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 561 MCODE 0598.
- M. Penel Guillaume
Chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation
Service d'odontologie
Emploi n° 572 MCODE 0649.

CSERD de Montpellier

- Mme Trzaskawka Estelle, épouse Moulis
pédodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 561 MCODE 0292.

- M. Tramini Paul
Prévention, épidémiologie, économie de la santé, odontologie légale
Service d'odontologie
Emploi n° 563 MCODE 0819.

CSERD de Paris-Garancière

- Mme Azogui Sylvie, épouse Levy
Prévention, épidémiologie, économie de la santé, odontologie légale
Service d'odontologie
Emploi n° 563 MCODE 1606.

- Mme Plasse Nelly, épouse Pradelle
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 581 MCODE 1620.

CSERD de Paris-Montrouge

- M. Vermelin Laurent
Orthopédie dento-faciale
Service d'odontologie, centre Jean Déliberos
Emploi n° 562 MCODE 0191.

- Mme Colombier Marie-Laure
Parodontologie
Service d'odontologie, hôpital Louis Mourier, Colombes
Emploi n° 571 MCODE 1640.

CSERD de Reims

- M. Barthelemi Stéphane
Orthopédie dento-faciale
Service d'odontologie
Emploi n° 562 MCODE 0806.
- M. Cœurriot Jean Louis
Prothèses (prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle, prothèse complète, prothèse maxillo-faciale)
Service d'odontologie
Emploi n° 582 MCODE 0647.

CSERD de Rennes

- M. Turpin Yann-Loïc
Odontologie conservatrice, endodontie
Service de soins dentaires et périodontaires
Emploi n° 581 MCODE 1080.

CSERD de Strasbourg

- Mme Leize Elisabeth, épouse Zal
Prothèses (prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle, prothèse complète, prothèse maxillo-faciale)
Service d'odontologie
Emploi n° 582 MCODE 0960.

- M. Schmittbuhl Mathieu
Sciences anatomiques et physiologiques, occlusodontiques, biomatériau, biophysique, radiologie
Discipline hospitalière : odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 583 MCODE 0399.

NOMINATION	NOR : MENP0002555A	ARRÊTÉ DU 8-9-2000	MEN - DPE MES
------------	--------------------	--------------------	------------------

M^{aitre de conférences des universités-praticien hospitalier stagiaire}

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'emploi et de la solidarité en date du 8 septembre 2000, Mme Caspar Sylvie épouse Bauguil, inscrite sur les listes d'admission aux concours organisés pour le recrute-

ment au titre de l'année 2000, est nommée, à compter du 1er septembre 2000, en qualité de maître de conférences des universités-praticien hospitalier stagiaire en nutrition (type biologique), et affectée au centre hospitalier et universitaire de Toulouse (UFR de Toulouse, Purpan, université Toulouse III), laboratoire de biochimie générale et nutritionnelle, hôpital Purpan.
Emploi n° 444 MCODE 0537.

NOMINATIONS	NOR : MENP0002559A à NOR : MENP0002561A	ARRÊTÉS DU 29-8-2000	MEN DPE
-------------	--	----------------------	------------

M^{aitres de conférences associés des universités}

NOR : MENP0002559A

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 29 août 2000, M. About Imad, de nationalité française, est nommé en qualité de maître de conférences associés des universités, à plein temps, en sciences biologiques (biochimie, immunologie, histologie, embryologie, génétique, anatomie pathologique, bactériologie, pharmacologie) sur emploi permanent du budget de l'État, auprès de l'unité de formation et de recherche d'odontologie de Marseille (université Aix-Marseille II), à compter du 1er septembre 2000 et jusqu'au terme de l'année universitaire 2000-2001, sous réserve que l'emploi demeure effectivement vacant.

NOR : MENP0002560A

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 29 août 2000, M. Bouchama Ali, de nationalité algérienne et française, est nommé en qualité de maître de conférences associés des universités, à plein temps, en chirurgie buccale,

pathologie et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation sur emploi permanent du budget de l'État, auprès de l'unité de formation et de recherche d'odontologie de Lille (université Lille II), à compter du 1er septembre 2000 et jusqu'au terme de l'année universitaire 2000-2001, sous réserve que l'emploi demeure effectivement vacant.

NOR : MENP0002561A

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 29 août 2000, Mlle Oum'hamed Zohra, de nationalité marocaine, est nommée en qualité de maître de conférences associés des universités, à plein temps, en sciences biologiques (biochimie, immunologie, histologie, embryologie, génétique, anatomie pathologique, bactériologie, pharmacologie) sur emploi permanent du budget de l'État, auprès de l'unité de formation et de recherche d'odontologie de Reims (université de Reims), à compter du 1er septembre 2000 et jusqu'au terme de l'année universitaire 2000-2001, sous réserve que l'emploi demeure effectivement vacant.

TITULARISATIONS

NOR : MENP0002553A

ARRÊTÉ DU 19-9-2000

MEN - DPE
MES

M^âîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers

■ Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité et du ministre de l'éducation nationale en date du 19 septembre 2000, les quinze maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires dont les noms suivent, sont titularisés dans leurs fonctions, dans les centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires ci-dessous désignés :

À compter du 1^{er} septembre 2000

CSERD de Bordeaux

- M. Bardinet Étienne
Orthopédie dento-faciale
Service d'odontologie
Emploi n° 562 MCODE 0223.

CSERD de Brest

- M. Gaubert Jacques
Orthopédie dento-faciale
Service d'odontologie
Emploi n° 562 MCODE 1036.

CSERD de Lille

- M. Delcambre Thierry
Prothèses (prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle, prothèse complète, prothèse maxillo-faciale)
Service d'odontologie
Emploi n° 582 MCODE 0552.

- M. Rocher Philippe
Sciences anatomiques et physiologiques, occlusodontiques, biomatériaux, biophysique, radiologie
Discipline hospitalière : chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation

Service d'odontologie
Emploi n° 583 MCODE 0947.

CSERD de Montpellier

- M. Levallois Bernard
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 581 MCODE 0795.

CSERD de Nancy

- M. Bravetti Pierre
Chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation
Service d'odontologie
Emploi n° 572 MCODE 0324.

- M. Schouver Jacques
Prothèses (prothèse conjointe, prothèse adjointe partielle, prothèse complète, prothèse maxillo-faciale)
Service d'odontologie
Emploi n° 582 MCODE 1365.

CSERD de Nantes

- Mlle Armengol Valérie
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie conservatrice et pédiatrique
Emploi n° 581 MCODE 1753.

CSERD de Paris-Garancière

- Mme Anagnostou Fani
Parodontologie
Service d'odontologie
Emploi n° 571 MCODE 0400.

- M. Berek Stéphane
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 581 MCODE 0398.

CSERD de Paris-Montrouge

- M. Bouter Denis
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie, hôpital Albert Chenevier, Créteil
Emploi n° 581 MCODE 0183.

CSERD de Reims

- M. Mauprivez Cédric
Chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation
Service d'odontologie
Emploi n° 572 MCODE 0719.

- M. Josset Yannick
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 581 MCODE 0833.

CSERD de Toulouse

- M. Moyer Olivier
Odontologie conservatrice, endodontie
Service d'odontologie
Emploi n° 581 MCODE 0510.

À compter du 1er novembre 2000

CSERD de Clermont-Ferrand

- M. Deschaumes Christophe

Chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique,
anesthésiologie et réanimation
Service d'odontologie
Emploi n° 572 MCODE 0819.

NOMINATION	NOR : MENA0002585A	ARRÊTÉ DU 12-10-2000	MEN DPATE B2
------------	--------------------	----------------------	-----------------

**CSAIO-DRONISEP
de l'académie de Reims**

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 12 octobre 2000, Mme Tasse Marie-Claude, inspectrice de l'éducation nationale, est

nommée dans les fonctions de chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO), déléguée régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (DRONISEP) de l'académie de Reims, à compter du 1er octobre 2000.

NOMINATION	NOR : MENA0002536A	ARRÊTÉ DU 12-10-2000	MEN DPATE B2
------------	--------------------	----------------------	-----------------

**DAFPIC de l'académie
de Grenoble**

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 12 octobre 2000, M. Reboul Gérard, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique

régional précédemment délégué académique à la formation continue de l'académie de Grenoble, est nommé dans les fonctions de délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) de l'académie de Grenoble, à compter du 6 septembre 2000.

NOMINATIONS	NOR : MEND0002558A	ARRÊTÉ DU 12-10-2000	MEN DA B1
-------------	--------------------	----------------------	--------------

**Commission administrative
paritaire du corps des agents
des services techniques de
l'administration centrale du MEN**

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod.; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod.; A. du 6-10-1993; A. du 11-3-1997 mod.; A. du 10-2-2000; A. du 16-2-2000; PV du 6-6-2000; résultats du 6-6-2000

Article 1 - Sont, à compter du 19 juin 2000, nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des agents des services techniques de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale :

Représentants titulaires

- Mme Bernard Hélène, directrice de l'administration, présidente
- M. Rafenomanjato Jean, chef de service,

adjoint à la directrice de l'administration
- M. Garnier Philippe, administrateur civil, chargé de la sous-direction des relations et des ressources humaines pour l'administration centrale à la direction de l'administration
- M. Fay Jean-Michel, sous-directeur, adjoint au directeur du personnel et de l'administration au ministère de la jeunesse et des sports
- M. Perritaz Alain, chef de service, adjoint à la directrice de l'enseignement supérieur
- M. Haddad Bernard, ingénieur de recherche, adjoint à la sous-directrice du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction des affaires financières

Représentants suppléants

- Mme Héritier Jacqueline, sous-directrice des études et de la gestion prévisionnelle à la direction des personnels enseignants
- M. Hubert Jean-Marie, sous-directeur de la logistique de l'administration centrale à la direction de l'administration

- Mme Meston de Ren Marylène, chef du bureau de gestion des personnels à la sous-direction des relations et des ressources humaines pour l'administration centrale de la direction de l'administration

- M. Mezouar Noureddine, chef du bureau des prestations de services à la sous-direction de la logistique de l'administration centrale de la direction de l'administration

- Mme Acheriteguy Danielle, attachée d'administration centrale, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels à la sous-direction des relations et des ressources humaines pour l'administration centrale de la direction de l'administration

- Mme Josse Isabelle, attachée principale d'administration scolaire et universitaire, adjointe au chef du bureau de l'administration centrale à la direction du personnel et de l'administration du ministère de la jeunesse et des sports.

Article 2 - Sont également, à compter de la même date, nommés représentants élus du personnel à la commission considérée :

Représentants titulaires

Inspecteur du service intérieur et du matériel de 1ère classe

- M. Rabin Charles

Inspecteur du service intérieur et du matériel de 2ème classe

- M. Agou Henri

Agents des services techniques de 1ère classe

- M. Petel Jean-Luc

- M. Guillemain Nicolas

Agents des services techniques de 2ème classe

- M. Boukredia Mohamed

- M. M' Jamri Saïd

Représentants suppléants

Inspecteur du service intérieur et du matériel de 1ère classe

- M. Bourret Jean-Marie

Inspecteur du service intérieur et du matériel de 2ème classe

- M. Vogelsinger Raymond

Agents des services techniques de 1ère classe

- Mme Toubi Rosie

- M. Vens Lionel

Agents des services techniques de 2ème classe

- M. Renault Christophe

- M. Moret Michel.

Article 3 - La directrice de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 12 octobre 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

La directrice de l'administration

Hélène BERNARD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0002570V

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DPATE B1

S^{ec}rétaire général de l'ONISEP

■ Le poste de secrétaire général de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) est vacant.

Le secrétaire général de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, sous l'autorité du directeur, assure la responsabilité des services administratifs, juridiques et financiers de l'ensemble de cet établissement public administratif.

L'établissement public administratif comprend les services centraux à Lognes et 28 délégations régionales. S'agissant d'un seul établissement, un seul budget est consolidé et présenté au vote du comité administratif (budget prévisionnel 2000 : 225 millions de francs, personnel et fonctionnement, pour un effectif global de 509 emplois ouverts au budget). Le secrétaire général contribue dans son domaine de compétence à l'adaptation et au développement de l'établissement en garantissant la logistique requise pour l'éditeur public qu'est l'ONISEP. Il participe au développement actuellement initié : mise en place d'une nouvelle politique éditoriale, et d'un nouvel outil de gestion commerciale.

Il doit ainsi favoriser l'obtention par l'établissement des moyens nécessaires, gérer les ressources humaines et les opérations budgétaires tout en veillant à la régularité des procédures administratives et comptables. Il organise toutes les séances des instances statutaires.

Le profil souhaité est le suivant :

- qualités d'ouverture d'esprit, de rigueur et d'organisation avec un goût prononcé pour l'animation d'une équipe, sens des responsabilités et aptitude à l'encadrement ;

- savoir allier toute la rigueur du gestionnaire à un sens aigu d'ouverture aux partenaires tant externes qu'internes ;

- savoir être persuasif tout en apportant un soin particulier à la négociation et à l'explication de ses propositions ;

- aptitude à anticiper et adhésion à la dynamique de modernisation du service public.

La fonction exige une grande disponibilité et capacité de travail. Elle est proposée à un administrateur civil ou à un fonctionnaire de catégorie A expérimenté ayant exercé des responsabilités d'encadrement supérieur (secrétaire général d'académie, secrétaire général d'université, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire...) dans les services centraux, les services déconcentrés ou les établissements publics.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, services centraux, secrétariat général, 12, mail Barthélémy Thimonnier, BP 86, Lognes, 77423 Mame-la-Vallée cedex 2, tél. 01 64 80 35 25, fax 0164803539, mél : jchapuisat@onisep.fr

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0002575V

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DPATE B1

S GASU, adjoint au secrétaire général de l'université de Reims Champagne-Ardenne

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, adoint au secrétaire général de l'université de Reims Champagne-Ardenne est créé à compter du 1er septembre 2000.

L'université de Reims Champagne-Ardenne est en phase de signature du contrat quadriennal et doit mettre en œuvre le contrat de plan État-région (construction avec maîtrise d'ouvrage). Le titulaire du poste sera :

- adjoint au secrétaire général sur l'ensemble des fonctions administratives et des missions concernant l'établissement, y compris dans ses relations avec les partenaires extérieurs ;
- chargé du suivi de dossiers transversaux, notamment concernant les moyens (budgétaires, en personnels, immobiliers...) ou des dossiers en émergence (valorisation de la recherche, incubateur régional).

Ces fonctions requièrent de bonnes connaissances juridiques et financières et des qualités relationnelles évidentes.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;

- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;

- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATEB1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne, villa Douce, 9, boulevard de la Paix, 5 1100 Reims.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétaire général de l'université de Reims Champagne-Ardenne, tél. 03 269 139 55, fax 03 269 13098.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0002556V

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DPATE C1

S ecrétaire général du service de l'éducation et de l'enseignement technique de Polynésie française

■ L'emploi de secrétaire général du service de l'éducation du ministère de l'éducation et de l'enseignement technique de Polynésie française est vacant.

Le poste est à pourvoir par un attaché principal d'administration scolaire et universitaire qui sera mis à disposition du gouvernement de la Polynésie française (cf. décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996).

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, devront parvenir par la voie hiérarchique au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels administratifs, ouvriers et techniques, sociaux et de santé, bureau DPATE C1, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP, **dans un délai de quinze jours** à compter de la présente publication.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus par les candidats auprès de monsieur le chef du service de l'éducation ou son adjoint, tél. 00 689461 646, fax 00 689424039.

VACANCE DE POSTE

NOR : MENA0002573V

AVIS DU 12-10-2000

MEN DPATE B1

S GASU de l'inspection académique de la Haute-Vienne

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire de l'inspection académique de la Haute-Vienne (Limoges) est vacant. Conseiller de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale et placé sous son autorité directe comme premier collaborateur, le secrétaire général a vocation à l'assister ou à le représenter dans toutes ses fonctions.

Il assure la direction financière, l'encadrement des personnels, l'animation et la coordination des services de l'inspection académique.

Le secrétaire général doit avoir également une excellente connaissance de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales afin d'être le garant de la pérennité et de la qualité des relations avec celles-ci.

Il doit faire preuve d'une grande disponibilité et d'une forte capacité relationnelle imposée par la multiplicité des interlocuteurs et des missions. Ce poste requiert une bonne expérience administrative, des connaissances juridiques, le sens du travail en équipe, de l'autorité, de réelles qualités d'organisation et de communication. Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire

841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Vienne, 5, allée Alfred Leroux, 87031 Limoges cedex, tél. 05 554930 10, fax 05 55493 118.

VACANCE DE POSTE

NOR : MENA0002532V

AVIS DU 12-10-2000

MEN DPATE B1

S GASU au rectorat de Versailles

■ Un emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, est vacant au rectorat de l'académie de Versailles.

Le titulaire de cet emploi a notamment la responsabilité de la division des personnels enseignants.

Cette division a en charge la gestion de plus de 35 000 enseignants et membres des équipes d'éducation.

L'action de la division s'inscrit dans le cadre du projet académique de gestion des ressources

humaines dont elle porte plusieurs actions.

Le chef de la division joue un rôle central dans la préparation de rentrée (mouvement déconcentré, de la phase de gestion prévisionnelle aux commissions d'affectation).

Une bonne expérience administrative, une forte capacité à animer et à coordonner une équipe importante (2 adjoints, 15 chefs de service, 180 gestionnaires), une aptitude à travailler de façon étroite avec notamment les corps d'inspection, les directeurs des ressources humaines et la division de l'organisation de la scolarité sont indispensables.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie

hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double des candidatures devra être expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie de Versailles, à l'attention de M. Marsigny, secrétaire général, 3, boulevard de Lesseps, 78017 Versailles cedex, tél. 0130834010, fax 01 39500247.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENP0002539V

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DPE

Directeur du musée océanographique à Monaco

■ Le poste de directeur du musée océanographique à Monaco (institut océanographique, fondation Albert 1^{er}, prince de Monaco) est déclaré vacant à compter du 1er octobre 2001. Les candidats doivent avoir une grande expérience dans les domaines scientifiques et techniques de la mer et dans celui de la muséologie. Ils disposeront d'une large capacité d'administration et d'une personnalité leur permettant d'entretenir

et de développer les contacts avec les organismes similaires au niveau national et international. Ils devront maîtriser le français et l'anglais.

Les candidats doivent être âgés de soixante ans, au plus, lors de la date d'entrée en fonction. Le mandat est de cinq ans renouvelable jusqu'à l'âge limite de soixante-dix ans.

Les dossiers de candidature sont à adresser, **avant le 30 décembre 2000**, à l'attention du secrétaire général de l'institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0002566V

AVIS DU 12-10-2000

MEN
DPATE B1

CASU au CROUS de Paris

■ Le poste de conseiller d'administration scolaire et universitaire, chef de la division de la vie de l'étudiant au centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris sera vacant à compter du 1er novembre 2000.

La division de la vie de l'étudiant comprend 65 agents, dont 2 AASU, 2 conseillères techniques de service social, 8 SASU et 18 assistantes de service social. Elle regroupe l'ensemble des services assurant une mission essentielle dans le plan social étudiant et traite notamment :

- des bourses de l'enseignement supérieur ;
- des admissions en résidence - service

logement en ville ;

- de l'accueil et la gestion des boursiers étrangers ;
- du service social ;
- de l'observatoire académique de la vie étudiante.

Le chef de la division représentera le directeur dans certaines instances et travaillera en étroite relation avec le rectorat, les universités, les grands établissements, la Ville de Paris...

Compétences particulières souhaitées

- expérience d'encadrement et d'animation d'un service important et du travail en équipe,
- sens de l'organisation, du dialogue,
- capacité d'innovation administrative,
- maîtrise des outils informatiques et de communication.

Poste non logé.

NBI : 30 points.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de quinze jours à compter de la parution du présent avis au B.O., au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac,

75357 Paris cedex 07.

Un double des candidatures devra être expédié directement au bureau DPATE B1 ainsi qu'au directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, 39, avenue Georges Bernanos, 75005 Paris, tél. 01 40 51 36 02, fax 01 46 33 28 23 et à monsieur le directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, 69, quai d'Orsay, 75340 Paris cedex 07, tél. 0144185300.

VACANCE DE POSTE	NOR : MENA0002557V	AVIS DU 12-10-2000	MEN DPATE C1
------------------	--------------------	--------------------	--------------

Poste au laboratoire national de dépistage du dopage

■ Le ministère de la jeunesse et des sports recrute de suite, par voie de mutation ou de détachement, un fonctionnaire de catégorie B pour le laboratoire national de dépistage du dopage situé à Chatenay-Malabry (92).

L'agent devra être titulaire d'un diplôme de niveau bac à bac+2 en chimie analytique (et si possible en spectrochimie). Il sera chargé d'exécuter des analyses urinaires pour le contrôle anti-dopage des sportifs.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir par la voie

hiérarchique au plus tard 15 jours après la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels administratifs, ouvriers et techniques, sociaux et de santé, bureau DPATE C1, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP.

Un double des candidatures sera envoyé directement à M. de Ceauriz, directeur général du laboratoire national de dépistage du dopage, centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) de Chatenay-Malabry, 143, avenue Roger Salengro, 92290 Chatenay-Malabry.

GENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Émissions télévisées* prévues sur "La Cinquième"
du 30 octobre au 3 novembre 2000

LUNDI 30 OCTOBRE

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges - lycées) : Design - designers. Cette série propose : **Arik Lévy**
Cette série, qui se veut une approche du design et des grands designers français, présente aujourd'hui Arik Lévy, un designer qui n'en finit pas de traquer la molécule. En effet, la création de matières nouvelles est indissociable du travail de recherche qu'opère ce créateur sur notre environnement. "Créer de la lumière, c'est créer de l'espace" dit Arik Lévy qui invente les sources lumineuses les plus étranges. Si son approche des objets est scientifique, elle est aussi poétique car ce designer est avant tout un sensible qui aime proposer des formes épurées. Et il ne conçoit pas que des lampes, mais dessine aussi des rangements, des sièges, des coupes de fruits, des bijoux... il crée de la nouveauté.

MARDI 31 OCTOBRE

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (lycées) : L' esprit des lois. Cette série propose : **Tricher n'est pas jouer**
À partir de quelques-uns des grands textes de loi votés au cours de ces vingt dernières années, la série montre l'évolution de la société et la nécessité devant laquelle se trouve tout pouvoir politique de légiférer. Proposée par Marie-Georges Buffet avant le scandale qui éclata au cours du Tour de France cycliste en 1998, la loi antidopage est votée au Parlement en 1999. Alain Néri, rapporteur de la loi, revient sur les enjeux de cette loi et sur la nécessité pour tous, d'avoir un "sport clean".

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges) : Enquête d'auteur. Cette série propose : **"L'OrdinaTuteur" de Christian Grenier**
Parce que "Lire est un acte essentiel, lire ne va pas forcément de soi, lire doit rester un plaisir, cette série se propose de donner à voir une littérature vivante, une littérature en train de se faire". Chaque émission se veut un outil d'appropriation du texte du roman présenté. Dans le roman du jour, le héros, l'ordinateur du temps futur, l'Omnia 3, tue. Il a déjà plusieurs victimes à son actif. L'écran va être le lieu de tous les sortilèges, mais l'inspectrice Logicielle veille. L'auteur est intégré dans la continuité dramatique et donne des éclaircissements sur les personnages, les situations, l'écriture même du roman.

JEUDI 2 NOVEMBRE

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (lycées) : Limites de recherche. Cette série propose : **On a les lettres, à quand les mots ?**
À l'aube du troisième millénaire, les découvertes scientifiques se succèdent de plus en plus vite. Pourtant, dans chaque discipline, il existe des énigmes, des inconnues sur lesquelles la recherche fondamentale bute. Un chercheur est le guide de chacune des émissions de cette série : il pose l'énigme, indique les pistes susceptibles de la résoudre, fait visiter les laboratoires pour faire le bilan des recherches et découvrir les perspectives qu'ouvrent les techniques nouvelles, puis, envisage les conséquences de la résolution de l'énigme. Au cours de cette émission, le directeur du Gépôle, Pierre Tambourin, aborde la question "et après le décryptage du génome ?"

VENDREDI 3 NOVEMBRE

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges) : Imagerie d'histoire. Cette série propose : **L'appel du 18 juin**
Une photo présente De Gaulle face au micro de la BBC. Une affiche commence par la phrase : "La France a perdu une bataille, mais n'a pas perdu la guerre". L'ensemble est associé à l'appel de De Gaulle le 18 juin 1940. Or ni l'image, ni les paroles ne se rapportent à ce jour. La célèbre formule est postérieure et la photo, elle, a été prise en 1941. Une enquête à Londres, dans les locaux de la BBC, auprès des techniciens survivants de juin 1940, révèle que l'appel a été diffusé, mais n'a pas été enregistré et que le texte, imprimé ultérieurement, ne correspond pas exactement à ce que le Général a dit ce soir-là. Ce n'est que dans les jours et les semaines qui ont suivi cet appel du 18 juin, que la personnalité de De Gaulle s'est imposée en force.

* Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.

N.B. - Les guides des émissions sont disponibles sur Internet : www.cndp.fr
rubrique Produits et catalogues, sous-rubrique Galilée.